

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, December 2, 2025

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:02 a.m. [ET] to examine the subject matter of all of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025.

**Senator Claude Carignan (Chair)** in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** I would like to welcome all senators as well as all the Canadians watching us on sencanada.ca.

My name is Claude Carignan. I am a senator from Quebec and the Chair of the Standing Senate Committee on National Finance. I'd now like to ask my colleagues to introduce themselves.

**Senator Forest:** Good morning. Éric Forest from the Gulf division of Quebec.

**Senator Gignac:** Good morning. Clément Gignac from the Kennebec division of Quebec.

[*English*]

**Senator Pupatello:** Good morning, I'm Sandra Pupatello. I come from Windsor, Ontario.

**Senator Cardozo:** Andrew Cardozo, I guess I have to say where I'm from now. I'm from Ottawa, Ontario.

[*Translation*]

**Senator Dalphond:** Good morning. Pierre Dalphond from the De Lorimier division of Quebec.

[*English*]

**Senator Kingston:** Joan Kingston, New Brunswick.

**Senator MacAdam:** Jane MacAdam, Prince Edward Island.

**Senator Marshall:** Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

**The Chair:** Thank you very much, honourable senators.

We begin our study of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 2 décembre 2025

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 2 (HE), pour étudier la teneur complète du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

**Le sénateur Claude Carignan (président)** occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Bienvenue à tous les sénateurs et sénatrices ainsi qu'à tous les Canadiens qui nous suivent sur sencanada.ca.

Je m'appelle Claude Carignan, je suis un sénateur du Québec et je suis président du Comité sénatorial permanent des finances nationales. J'aimerais maintenant demander à mes collègues de se présenter.

**Le sénateur Forest :** Bonjour. Éric Forest, de la division du Golfe, au Québec.

**Le sénateur Gignac :** Bonjour. Clément Gignac, de la division Kennebec, au Québec.

[*Traduction*]

**La sénatrice Pupatello :** Bonjour à tous. Je m'appelle Sandra Pupatello et je suis de Windsor, en Ontario.

**Le sénateur Cardozo :** Andrew Cardozo. Je suppose que je dois dire d'où je viens. Je suis d'Ottawa, en Ontario.

[*Français*]

**Le sénateur Dalphond :** Bonjour. Pierre Dalphond, division De Lorimier, au Québec.

[*Traduction*]

**La sénatrice Kingston :** Joan Kingston, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice MacAdam :** Jane MacAdam, de l'Île-du-Prince-Édouard.

**La sénatrice Marshall :** Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

**Le président :** Merci beaucoup, honorables sénateurs.

On commence notre étude sur le projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

For our first panel, we're pleased to welcome, from the Office of the Parliamentary Budget Officer, Jason Jacques, Interim Parliamentary Budget Officer, Mark Mahabir, Director General, Costing and Budgetary Analysis, and General Counsel, and Govindadeva Bernier, Director, Budgetary Analysis.

Thank you for accepting our invitation to appear today. It appears as though you have just released the report on Build Canada Homes only a few minutes ago.

You have five minutes for your opening statements, but if you wish to have more time to speak about the report that was just released, do go ahead, because it's a part of Bill C-15.

**Jason Jacques, Interim Parliamentary Budget Officer, Office of the Parliamentary Budget Officer:** Honourable senators, thank you for inviting us to appear before you today.

In accordance with the PBO's legislative mandate to provide impartial, independent analysis to help parliamentarians fulfill their constitutional role of holding government accountable, my office has and will continue to prepare reports and analysis of Budget 2025 and selected measures proposed in Bill C-15.

#### [English]

This morning, our office published an independent cost estimate of the personal support workers tax credit, as well as an analysis of Build Canada Homes and the outlook for housing programs under Budget 2025.

We estimate that the temporary refundable personal support workers tax credit proposed in Budget 2025 will cost \$1.4 billion over the next five fiscal years.

Our latest report on the outlook for housing programs finds that from 2025-26 to 2029-30, Build Canada Homes plans to spend \$7.3 billion, with \$6.7 billion in new funding. Including loans and asset development, total planned disbursements will reach \$13 billion, of which about \$11.6 billion is new money. We estimate approximately 26,000 units will be created over the next five years, a 2.1% increase in housing completions relative to our baseline projection.

In the coming weeks, we plan to publish additional analyses related to Bill C-15, including an updated cost estimate of the Canada Dental Benefit and the new Canadian Dental Care

Pour notre premier groupe, nous avons le plaisir d'accueillir, du Bureau du directeur parlementaire du budget, M. Jason Jacques, directeur parlementaire du budget par intérim, Me Mark Mahabir, directeur général, Analyse budgétaire et des coûts, et avocat général, et M. Govindadeva Bernier, directeur, Analyse budgétaire.

Merci d'avoir accepté notre invitation à comparaître aujourd'hui. Je sais qu'aujourd'hui, dans les dernières minutes, vous avez également publié le rapport sur Maisons Canada.

Vous avez cinq minutes pour vos déclarations, mais si vous voulez avoir du temps pour nous parler du rapport qui vient d'être rendu public, vous pouvez y aller également, car cela fait partie du projet de loi C-15.

**Jason Jacques, directeur parlementaire du budget par intérim, Bureau du directeur parlementaire du budget :** Honorable sénateurs et sénatrices, nous vous remercions de nous avoir invités à comparaître devant vous aujourd'hui.

Mon bureau a pour mandat, dans la loi, de fournir des analyses impartiales et indépendantes pour aider les parlementaires à remplir leur rôle constitutionnel qui est d'exiger des comptes du gouvernement. Conformément à ce mandat, nous avons produit des rapports et des analyses sur le budget de 2025 et sur certaines des mesures proposées dans le projet de loi C-15, et nous continuerons de le faire.

#### [Traduction]

Ce matin, mon bureau a publié une estimation indépendante du coût du crédit d'impôt pour les préposés aux services de soutien à la personne, ainsi qu'une analyse de Maisons Canada et des perspectives des programmes de logement dans le cadre du budget de 2025.

Nous estimons que le crédit d'impôt remboursable temporaire pour les préposés aux services de soutien à la personne que propose le budget de 2025 coûtera 1,4 milliard de dollars sur les cinq prochains exercices financiers.

Notre dernier rapport sur les perspectives des programmes de logement indique que, de 2025-2026 à 2029-2030, Maisons Canada prévoit dépenser 7,3 milliards de dollars, dont 6,7 milliards en nouveaux fonds. En incluant les prêts et la mise en valeur des actifs, les débours totaux devraient atteindre 13 milliards de dollars, dont 11,6 milliards en nouveaux fonds. Nous estimons qu'environ 26 000 logements verront le jour en cinq ans, ce qui représente une hausse de 2,1 % par rapport à notre projection de référence.

Au cours des prochaines semaines, nous entendons publier d'autres analyses sur le projet de loi C-15, y compris une estimation à jour du coût de la Prestation dentaire canadienne et

Plan; an analysis of the accelerated investment incentive, which provides an enhanced first-year writeoff for most capital assets; an analysis of the enhanced Scientific Research and Experimental Development tax incentive program; and our assessment of the government's \$1-trillion investment target.

*[Translation]*

We would be pleased to respond to any questions you may have regarding our analysis of Budget 2025 and Bill C-15.

Thank you.

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Jacques. Just to let you know, we intend to call you back as a witness after the holidays, once the updates have been released.

*[English]*

**Senator Marshall:** Thank you to the Parliamentary Budget Officer and his staff for being here this morning.

My questions are on Bill C-15. I'm hoping you will be able to help me with a few of the divisions I have questions on. The first one is Division 38 under the Borrowing Authority Act. The government has indicated it's proposing an amendment to raise the debt ceiling from \$2.1 trillion to \$2.5 trillion, which is quite a significant amount of money, especially since they raised the ceiling just maybe 18 months ago.

Have you looked at that? I'm curious as to whether you have a continuity that shows how they arrived from \$2.1 trillion up to \$2.5 trillion and if there's a buffer in there, how much that is. Do you have any information on that, the composition of the increase?

**Mr. Jacques:** We haven't prepared a complete reconciliation. At the same time, we also noticed the proposed increase, so we did look at it to determine — based upon our medium-term forecast of the government's deficit and their borrowing requirements — whether the proposed increase would be adequate to accommodate that. From our perspective, based upon our first review, it seems to be reasonable.

**Senator Marshall:** So that's for the next three years. Do you have the continuity, that is, how they got from the \$2.1 trillion? In previous years, they indicated how they got from the old ceiling to the new ceiling. Do you have that information?

**Mr. Jacques:** We do not have that information, but we can certainly go back and find it for you.

du nouveau Régime canadien de soins dentaires; une analyse de l'Incitatif à l'investissement accéléré, qui accorde une déduction bonifiée lors de la première année pour la plupart des biens immobilisés; une analyse du programme des encouragements fiscaux bonifiés pour la recherche scientifique et le développement expérimental; et notre évaluation concernant la cible d'investissement d'un billion de dollars établie par le gouvernement.

*[Français]*

Nous sommes tout disposés à répondre à vos questions sur notre analyse du budget de 2025 et du projet de loi C-15.

Merci.

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Jacques. Je vous annonce tout de suite que nous allons vous rappeler comme témoin après les Fêtes après la publication des mises à jour.

*[Traduction]*

**La sénatrice Marshall :** Merci au directeur parlementaire du budget et à ses collaborateurs d'être des nôtres aujourd'hui.

Mes questions portent sur le projet de loi C-15. J'espère que vous pourrez m'aider à clarifier certains points qui me posent problème. Il y a d'abord la section 38 qui traite de la Loi autorisant certains emprunts. Le gouvernement a indiqué qu'il proposait un amendement visant à relever le plafond de la dette de 2,1 billions à 2,5 billions de dollars, ce qui représente une somme considérable, d'autant plus que ce plafond avait déjà été relevé il y a 18 mois à peine.

Avez-vous examiné cette question? Je serais curieuse de savoir si vous pouvez nous expliquer comment on est ainsi passé de 2,1 billions à 2,5 billions de dollars tout en nous indiquant si une réserve est prévue et, le cas échéant, quel en est le montant. Avez-vous des détails sur les raisons de cette augmentation?

**M. Jacques :** Nous n'avons pas effectué de conciliation en bonne et due forme. Nous avons tout de même examiné l'augmentation proposée afin de déterminer si elle sera suffisante, à la lumière de nos prévisions à moyen terme concernant le déficit du gouvernement et ses besoins d'emprunt. À l'issue de ce premier examen, elle nous semble raisonnable.

**La sénatrice Marshall :** C'est donc pour les trois prochaines années. Savez-vous suivant quelle démarche logique on est passé de 2,1 billions à 2,5 billions de dollars? Les années précédentes, on nous indiquait comment on était arrivé au nouveau plafond. Avez-vous cette information?

**M. Jacques :** Nous ne disposons pas de cette information, mais nous pouvons certes la rechercher pour vous.

**Senator Marshall:** Yes. If you have that, I'd be interested in that.

My other question involves some of the divisions under Part 5. The Canada Development Investment Corporation act — are you able to give us any insight into that? What's the government doing there, because there's already the Canada Development Investment Corporation, and it seems like they're making some changes. I'm wondering if you're able to give us any insight into what the purpose of those amendments is from your perspective.

**Mr. Jacques:** No, we haven't looked into that in specific detail.

**Senator Marshall:** There are two others, the high-speed rail network act, the Build Canada Homes and, oh, yes, there's the Building Canada Act. Have you looked at any of those?

**Mr. Jacques:** On high-speed rail, the answer would be no. On Build Canada Homes, the answer is yes.

**Senator Marshall:** For Build Canada Homes, have you looked at the aspect of accountability to Parliament and whether there's sufficient information going to Parliament on the programs that are going to be administered by Build Canada Homes?

**Mr. Jacques:** We did, and it's certainly something in terms of the legislative structure and the way it was being established. Because it is slightly different from a government department, we had questions around that.

Based upon the report that we published this morning, we were able to obtain, I would say, more than adequate information to have a good sense directly from the department and the organization regarding what they plan to spend on through our standard powers of information request. I think, certainly, as an interim agent of Parliament, we're in a good position to support the committee in terms of their understanding of what's going on within that organization.

**Senator Marshall:** Did you come to any conclusion as to whether there's an adequate reporting structure to Parliament? Because I'm finding is that with some of these organizations that are, sort of, off to the side, the reporting structure and the accountability to Parliament are not that strong.

**Mr. Jacques:** It's different, and I would say it's a good question.

**La sénatrice Marshall :** Oui. Si vous avez des détails à ce sujet, cela m'intéresserait.

Mon autre question concerne certaines sections de la partie 5. Pouvez-vous nous donner des précisions au sujet de la Loi sur la Corporation de développement des investissements du Canada? Que souhaite faire le gouvernement exactement, car la Corporation de développement des investissements du Canada existe déjà et on semble vouloir apporter certains changements. Je me demande si vous pouvez nous donner une idée du résultat que l'on viserait, selon vous, avec ces modifications.

**M. Jacques :** Non, nous n'avons pas examiné cette question en détail.

**La sénatrice Marshall :** Il y en a deux autres, la Loi concernant le réseau ferroviaire à grande vitesse, et Maisons Canada et, oh oui, il y a aussi la Loi visant à bâtir le Canada. Avez-vous examiné ces différentes dispositions?

**M. Jacques :** C'est non pour le réseau ferroviaire à grande vitesse, mais oui en ce qui concerne le programme Maisons Canada.

**La sénatrice Marshall :** Pour Maisons Canada, vous êtes-vous penchés sur la question des comptes à rendre au Parlement et avez-vous vérifié si celui-ci dispose de suffisamment d'information sur les programmes qui seront administrés dans le cadre de Maisons Canada?

**M. Jacques :** Nous l'avons fait et notre examen a porté sur la structure législative et la manière dont elle a été mise en place. Comme elle est légèrement différente de celle d'un ministère, nous avions des questions à ce sujet.

Comme on peut le voir dans le rapport que nous avons publié ce matin, je dirais que nous avons pu obtenir, en vertu de nos pouvoirs habituels, des informations plus que suffisantes, directement auprès du ministère et de l'organisation, pour nous faire une assez bonne idée de ce qu'on prévoit dépenser. En ma qualité intérimaire d'agent du Parlement, je pense pouvoir vous dire que nous sommes certes bien positionnés pour aider le comité à comprendre ce qui se passe au sein de cette organisation.

**La sénatrice Marshall :** Êtes-vous parvenus à une conclusion quant à savoir si la structure de reddition de comptes au Parlement est adéquate? Je constate que certaines de ces organisations se situant pour ainsi dire en marge ont une structure de responsabilisation envers le Parlement qui n'est pas très solide.

**M. Jacques :** Je pense que c'est une bonne question, car c'est effectivement différent.

My perspective is certainly informed by whether we are able to obtain the information necessary to produce analyses for parliamentarians. In the case of Build Canada Homes, the answer would be yes.

To take another example of the new Defence Investment Agency, in that situation, the answer is no. About a month ago, we asked for basic tombstone information, such as what the budget is, how many staff they plan to have this year and what some basic characteristics are around standard object spending, and it has been crickets for the past four weeks. In that situation, I would say that our ability to obtain information to provide to Parliament is definitely limited.

[*Translation*]

**Senator Forest:** Thank you for being with us this morning.

My first question is on the personal support workers tax credit. What's the policy objective of the proposed tax credit for personal support services? What type of worker would benefit from this program?

[*English*]

**Mark Mahabir, Director General, Costing and Budgetary Analysis, and General Counsel, Office of the Parliamentary Budget Officer:** Thank you for the question.

According to the legislation, it will be workers working in an institution or a facility but not including nurses, so everyone other than nurses.

[*Translation*]

**Senator Forest:** Why would this measure be funded in part by the sums announced in 2023 to increase the salaries of orderlies? Why does a large portion of these funds remain unused?

[*English*]

**Mr. Mahabir:** That's a good question. I think that question would best be answered by the Department of Finance Canada. We don't have an answer for that one.

[*Translation*]

**Senator Forest:** Mr. Jacques, based on your analysis of Bill C-15, what measures should we focus on in terms of risk management with regard to cost assessments?

Je peux me prononcer sur certains enjeux seulement dans la mesure où nous sommes capables d'obtenir les informations nécessaires pour produire des analyses à l'intention des parlementaires. Dans le cas de Maisons Canada, c'est bel et bien le cas.

C'est tout le contraire pour la nouvelle Agence de l'investissement pour la défense, pour utiliser un autre exemple. Il y a environ un mois, nous avons demandé des informations de base, telles que le budget, le nombre d'employés prévus pour cette année et certaines caractéristiques fondamentales concernant les dépenses courantes, mais c'est silence radio depuis quatre semaines. Dans ce cas particulier, je dirais que notre capacité à obtenir des informations à transmettre au Parlement est clairement limitée.

[*Français*]

**Le sénateur Forest :** Merci d'être avec nous ce matin.

Ma première question concerne les crédits d'impôt pour les préposés aux services de soutien à la personne. Quel est l'objectif stratégique du crédit d'impôt proposé pour les services de soutien à la personne? Quel type de travailleur serait touché par ce programme?

[*Traduction*]

**Mark Mahabir, directeur général, Analyse budgétaire et des coûts, et avocat général, Bureau du directeur parlementaire du budget :** Merci de la question.

Selon le projet de loi, il s'agira de tous les travailleurs employés dans une institution ou un établissement, à l'exception du personnel infirmier.

[*Français*]

**Le sénateur Forest :** Pourquoi le financement de cette mesure proviendrait-il en partie de ce financement annoncé en 2023 pour augmenter le salaire des préposés aux bénéficiaires? Pourquoi une grande partie de ces fonds est-elle encore inutilisée?

[*Traduction*]

**Me Mahabir :** C'est une bonne question. Je pense que c'est le ministère des Finances du Canada qui serait le mieux placé pour y répondre. Nous n'avons pas de réponse à cette question.

[*Français*]

**Le sénateur Forest :** Monsieur Jacques, quelles sont les mesures qui devraient retenir particulièrement notre attention en matière de gestion de risques par rapport à l'évaluation des coûts à la suite à l'analyse que vous avez faite du projet de loi C-15?

**Mr. Jacques:** I believe there's a well-established framework within the Government of Canada for assessing risks and managing costs for any given program. The first step, in my view, is to develop a sound cost estimate, followed by some modelling with reasonable proposals, so that we and the government can publish all the data in a transparent and clear manner and share it with the public and outside experts.

Then there needs to be an effort to evaluate the current data and monthly results compiled for the Government of Canada. The impact of these programs also needs to be evaluated, and a comparison made between the forecasts and the actual results. Finally, the Auditor General can always evaluate the program management audit framework.

**Senator Forest:** According to your initial analysis, are there any specific measures where you believe, for example, that the risks of cost overruns or the risks of the more specific measure that should be given special attention among all the cost-benefit analyses are roughly equivalent?

**Mr. Jacques:** As far as I'm concerned, with Bill C-15 specifically, we haven't identified any particular concerns with the risk management of this plan. We're not experts in risk management for the Government of Canada as a whole. However, specifically with regard to cost estimates, changes to the tax system, and new transfers to the public, I think the current situation is working.

We have seen major mistakes in the past. In the case of an innovative program, such as dental care programs, when something is brought to the Government of Canada with imperfect data, that makes it difficult to accurately predict the results.

**Senator Forest:** Thank you.

[English]

**Senator Cardozo:** I would like to come back to the personal support workers tax credit that my colleague just raised. This tax credit applies, as noted in proposed subsection 122.93(1), to an eligible health care establishment, which means a hospital, a nursing care facility, a residential care facility, et cetera — essentially, institutions. I may be wrong, but my sense is that a good number if not the majority of personal support workers, or PSWs, work outside institutions, so they work in people's homes, either individually or through private sector agencies or governmental agencies.

**M. Jacques :** Je crois qu'il y a un cadre existant et bien établi au gouvernement du Canada pour évaluer les risques et la gestion de coûts pour un certain type de programme. Pour moi, cela commence avec une bonne estimation des coûts puis quelques modélisations avec des propositions raisonnables pour que le gouvernement et nous publions toutes les données de façon transparente et claire et les partagions avec le public et les experts externes.

Ensuite, il y a un effort d'évaluer les données actuelles et les résultats compilés mensuellement pour le gouvernement du Canada. Il faut aussi évaluer l'impact de tels programmes et avoir une comparaison entre les prévisions et la réalité. Au final, il y a toujours la vérificatrice générale afin d'évaluer le schéma de vérification concernant la gestion de programmes.

**Le sénateur Forest :** Selon votre première analyse, il n'y a pas de mesures spécifiques où vous estimez, par exemple, que les risques de dépassement de coûts ou les risques de la mesure plus particulière pour laquelle on devrait porter une attention spéciale parmi l'ensemble des analyses coûts-avantages sont à peu près tous équivalents?

**M. Jacques :** Pour moi, avec le projet de loi C-15 spécifiquement, nous n'avons pas identifié quelque souci spécifiquement avec la gestion de risques de ce plan. Nous ne sommes pas des experts de la gestion de risques pour tout le gouvernement du Canada. Toutefois, spécifiquement avec les estimations de coûts, les changements du système d'impôt et les nouveaux transferts au public, je pense que la situation actuelle fonctionne.

Nous avons vu de grandes erreurs par le passé. Dans le cas où il y a un programme novateur, notamment les programmes de soins dentaires, lorsque quelque chose se rend au gouvernement du Canada avec des données imparfaites, cela cause quelques difficultés à prévoir les résultats avec précision.

**Le sénateur Forest :** Merci.

[Traduction]

**Le sénateur Cardozo :** Je voudrais revenir sur le crédit d'impôt pour les préposés aux services de soutien à la personne que mon collègue vient d'évoquer. Comme l'indique le paragraphe 122.93(1) proposé, ce crédit d'impôt s'applique à un établissement de soins de santé admissible, c'est-à-dire un hôpital, un établissement de soins infirmiers, un établissement de soins pour bénéficiaires internes, etc. Il s'agit donc en fait essentiellement d'institutions. Je me trompe peut-être, mais j'ai l'impression qu'un bon nombre, sinon la majorité, des préposés aux services de soutien à la personne travaillent en dehors des établissements, c'est-à-dire chez des particuliers, soit à titre individuel, soit par l'intermédiaire d'agences du secteur privé ou d'organismes gouvernementaux.

Are none of them covered by this, as you understand it?

**Mr. Mahabir:** As we understand it, no, but for our calculations, we actually included the universe of individuals who are personal support workers. Our numbers actually include those individuals as well.

**Senator Cardozo:** So it includes individual PSWs who are just doing it themselves, between themselves and the client?

**Mr. Mahabir:** Yes.

**Senator Cardozo:** And that is \$1.4 billion per year?

**Mr. Mahabir:** No, for the next five years.

**Senator Cardozo:** I don't want this to sound rude, but why would you do it that way when it doesn't include people who are not in institutions?

**Mr. Mahabir:** Thank you for the question.

We did it that way because of the way the data was collected.

**Senator Cardozo:** So the data doesn't break out whether they work in an institution or not?

**Mr. Mahabir:** No.

**Mr. Jacques:** I would also add that one of the other considerations in the preparation of the cost estimate was that there is only one other cost estimate out there, and that is from the Government of Canada in Budget 2025. Our numbers are slightly higher — about 10% higher — but they're not tremendously higher.

For us, in a situation where there wasn't data to be able to partition who of the skilled population of PSWs is working in institutions versus who is working outside, and as opposed to making an assumption regarding, of the total population, who is working in institutions and realizing that if we incorporated everyone, we'd come to a number that's about 10% higher, we thought that 10% in our line of business for a brand-new tax credit that we haven't seen before — it means that it's pretty much the same number as that of the Department of Finance, without having to make an additional assumption regarding who precisely would be eligible.

**Senator Cardozo:** If it is only a 10% difference, is it your sense that the number of people working outside institutions is only 10%?

Comprenez-vous vous aussi qu'aucun de ces préposés n'est couvert par cette mesure?

**Me Mahabir :** C'est effectivement ce que nous comprenons, mais nous avons en fait inclus aux fins de nos calculs l'ensemble des individus qui sont préposés aux services de soutien à la personne. Nos chiffres incluent également ces gens-là.

**Le sénateur Cardozo :** Cela comprend donc les préposés qui travaillent directement avec leurs clients?

**Me Mahabir :** Oui.

**Le sénateur Cardozo :** Et cela va coûter 1,4 milliard de dollars par année?

**Me Mahabir :** Non, pour les cinq prochaines années.

**Le sénateur Cardozo :** Je ne veux pas paraître impoli, mais pourquoi agir ainsi alors que cela exclut les personnes qui ne sont pas dans des établissements?

**Me Mahabir :** Je vous remercie pour la question.

Nous avons procédé ainsi en raison de la manière dont les données ont été recueillies.

**Le sénateur Cardozo :** Les données ne précisent donc pas si ces personnes travaillent au sein d'un établissement ou non?

**Me Mahabir :** Non.

**M. Jacques :** J'ajouterais également que l'une des autres considérations prises en compte dans la préparation de l'estimation des coûts était qu'il n'existe qu'une seule autre estimation des coûts, celle du gouvernement du Canada dans le budget de 2025. Nos chiffres sont légèrement supérieurs, soit environ 10 %, mais pas de manière significative.

Pour nous, dans une situation où nous ne disposions pas de données permettant de distinguer les préposés aux services de soutien à la personne qualifiés travaillant dans des institutions de ceux travaillant à l'extérieur, et plutôt que de faire une supposition concernant la population totale travaillant dans des institutions et de réaliser que si nous intégrions tout le monde, nous obtiendrions un chiffre supérieur d'environ 10 %, nous avons pensé que 10 % dans notre secteur d'activité pour un tout nouveau crédit d'impôt que nous n'avons jamais vu auparavant, cela signifie que c'est à peu près le même chiffre que celui du ministère des Finances, sans avoir à faire d'hypothèse supplémentaire concernant qui serait précisément admissible.

**Le sénateur Cardozo :** S'il ne s'agit que d'une différence de l'ordre de 10 %, pensez-vous que le nombre de personnes travaillant en dehors des établissements ne représente que 10 % des effectifs au total?

**Mr. Mahabir:** We're not sure exactly on the numbers working outside the institutions, because the survey only looks at people in that sector and not exactly at the location where they're working.

**Senator Cardozo:** Many of us were lobbied this week by the Canadian Labour Congress, and among them were PSWs. They were really concerned about this. One of the concerns they had was that this doesn't kick in until next year.

Are there examples where tax credits start retroactively for the year we're currently in? Can government do that without it being too disruptive?

**Mr. Mahabir:** I can answer that one. The effective date is usually from the announcement made by the minister.

**Senator Cardozo:** Okay.

**Mr. Mahabir:** For this one, the effective date is January 1, 2026, the first day of the 2026 taxation year. For tax credits, usually it's the taxation year, and because this is a personal tax credit, it begins on the start of the calendar year, January 1.

**Senator Cardozo:** I want to state for the record that I think PSWs are an important part of our health care system, both for keeping people in place in their homes and in institutions, and they're generally overlooked. Having this tax credit is a good move. I hope it ends up covering people who are not in institutions, as well.

Thank you for your answers.

**Senator Pupatello:** Chair, we had clarification from the minister on who is eligible, because they did provide that information, so it extends beyond hospitals, for example.

**The Chair:** When it's your turn —

**Senator Pupatello:** I beg your pardon?

[*Translation*]

**The Chair:** When it's your turn, you can return to the subject, because interrupting the witness may not be the best way to proceed.

Thank you.

**Me Mahabir :** Nous ne connaissons pas exactement le nombre de personnes travaillant en dehors des établissements, car l'enquête ne porte que sur les travailleurs de ce secteur, et non sur leur lieu de travail précis.

**Le sénateur Cardozo :** Beaucoup d'entre nous ont été sollicités cette semaine par des représentants du Congrès du travail du Canada, et parmi eux se trouvaient des préposés aux services de soutien à la personne. Ils étaient vraiment préoccupés par cette question. L'une de leurs préoccupations était que cette mesure n'entrerait en vigueur que l'année prochaine.

Existe-t-il des exemples où les crédits d'impôt prennent effet rétroactivement pour l'année en cours? Le gouvernement peut-il le faire sans que cela n'occasionne de trop importantes perturbations?

**Me Mahabir :** Je peux répondre à cette question. La date d'entrée en vigueur correspond généralement à la date de l'annonce faite par le ministre.

**Le sénateur Cardozo :** D'accord, je comprends.

**Me Mahabir :** Dans ce cas, la date d'entrée en vigueur est le 1<sup>er</sup> janvier 2026, soit le premier jour de l'année d'imposition 2026. Pour les crédits d'impôt, il s'agit généralement de l'année d'imposition, mais comme il s'agit d'un crédit d'impôt personnel, il commence au début de l'année civile, soit le 1<sup>er</sup> janvier.

**Le sénateur Cardozo :** Je tiens à déclarer officiellement que je pense que les préposés aux services de soutien à la personne jouent un rôle important dans notre système de santé, tant pour permettre aux gens de rester chez eux que dans des établissements, et qu'ils sont généralement négligés. À mon avis, cette mesure fiscale représente une bonne initiative. J'espère qu'elle finira par couvrir également les personnes qui ne travaillent pas dans un établissement.

Merci pour vos réponses.

**La sénatrice Pupatello :** Monsieur le président, le ministre nous a fourni des précisions sur les personnes qui seront admissibles. Cela va donc au-delà des hôpitaux, par exemple.

**Le président :** Vous devez attendre votre tour...

**La sénatrice Pupatello :** Je vous demande pardon?

[*Français*]

**Le président :** Tantôt, quand votre tour viendra, vous pourrez revenir sur le sujet, parce que si on interrompt le témoin, ce n'est peut-être pas la meilleure façon de procéder.

Merci.

[English]

**Senator Ross:** My question is for the Parliamentary Budget Officer. Not that long ago, you said we were “. . . looking out over the cliff . . .,” but in your report on the budget, you state, “. . . based on Finance Canada projections, current fiscal policy in Budget 2025 would be deemed sustainable over the long term.”

With your own office’s report, I’m wondering what caused those initial comments and what has changed your opinion.

**Mr. Jacques:** Sure. Thanks for the question. The initial comments were based upon the numbers we were looking at in September. In particular, in September, the medium-term forecast of an increasing debt-to-GDP ratio — which is something that, as defined by the government at the time, was one of the best medium-term indicators of financial sustainability, and also important for securing or maintaining Canada’s Triple-A credit rating — so looking at the medium-term forecast in September, we saw the debt-to-GDP ratio was increasing over the next five years.

In addition to that, we didn’t include about \$100 billion of spending per annum, because it wasn’t fully clarified at that point. That included about \$20 billion of election commitments as well as the NATO 5% commitment, which the government has publicly committed to, but we’re still in a position where we don’t have sufficient detail on that.

At that point, looking at the government’s definition of sustainability, looking at the numbers, looking at the numbers in terms of the net spending that we couldn’t include, it definitely raised concerns regarding sustainability for one of the government’s key fiscal anchors.

What’s changed since then is Budget 2025. As we see in Budget 2025, over the medium term — so over the next five years — the debt-to-GDP ratio is, in fact, going up. That said, the government has produced a longer-term forecast over the next 30 years which indicates that the debt-to-GDP ratio is pretty much stable; it is flat over a 30-year period of time, which indicates — by, again, the traditional measures that one would look at — things look fiscally sustainable.

I would say it’s fiscally sustainable. A chart that we have in our *Budget 2025: Issues for Parliamentarians* note, when you look at the previous 30-year forecasts, you can see that all of the additional room or space that was there previously in anticipation of the debt-to-GDP ratio declining over a 30-year period of time and creating additional room to manoeuvre, that is

[Traduction]

**La sénatrice Ross :** Ma question s’adresse au directeur parlementaire du budget. Il n’y a pas si longtemps, vous avez déclaré que nous étions « au bord du précipice », mais dans votre rapport sur le budget, vous affirmez que « selon les projections de Finances Canada, la politique budgétaire actuelle du budget de 2025 serait jugée viable à long terme. ».

Au vu du rapport présenté par votre propre bureau, je me demande ce qui a motivé ces commentaires initiaux, et ce qui vous a fait changer d’opinion.

**M. Jacques :** Bien entendu. Merci pour cette question. Les commentaires initiaux étaient basés sur les données que nous avions étudiées en septembre. Plus précisément, en septembre, les prévisions à moyen terme faisaient état d’une augmentation constante du ratio dette-PIB. Selon la définition du gouvernement à l’époque, le ratio dette-PIB constitue l’un des meilleurs indicateurs à moyen terme de la viabilité financière et qui était également importante pour obtenir ou maintenir la cote de crédit AAA du Canada. Ainsi, en examinant les prévisions à moyen terme en septembre, nous avons constaté que le ratio de la dette au PIB allait augmenter au cours des cinq prochaines années.

Par ailleurs, nous n’avons pas inclus environ 100 milliards de dollars de dépenses par an, car elles n’étaient pas encore tout à fait clarifiées à ce moment-là. Cela comprenait environ 20 milliards de dollars d’engagements électoraux ainsi que l’engagement de 5 % envers l’OTAN, auquel le gouvernement s’est publiquement engagé, mais nous ne disposons toujours pas de suffisamment de détails à ce sujet.

À ce stade, si l’on examine la définition de la viabilité donnée par le gouvernement, si l’on examine les chiffres, si l’on examine les chiffres en matière de dépenses nettes que nous n’avons pas pu inclure, cela soulève clairement des inquiétudes quant à la viabilité de l’un des principaux piliers budgétaires du gouvernement.

Ce qui a changé depuis lors, c’est la présentation du budget de 2025. Comme nous le voyons dans le budget de 2025, à moyen terme, c’est-à-dire au cours des cinq prochaines années, le ratio dette-PIB est en augmentation. Cela dit, le gouvernement a produit des prévisions à plus long terme pour les 30 prochaines années qui indiquent que le ratio dette-PIB est assez stable; il reste stable sur une période de 30 ans, ce qui indique, selon les mesures traditionnelles que l’on pourrait examiner, que la situation semble viable sur le plan budgétaire.

Je dirais que c’est viable sur le plan financier. Si vous regardez le graphique qui figure dans notre note intitulée *Budget de 2025 : enjeux pour les parlementaires*, vous constaterez que, si l’on examine les prévisions des 30 dernières années, toute la marge de manœuvre supplémentaire qui existait auparavant, dans la perspective d’une baisse du ratio dette-PIB sur une période de

gone. We're now in a very different situation where the next time there's an economic shock or something happens, instead of being in a situation where there is additional fiscal space or wiggle room, the government will likely need to go out and borrow additional money, which, in turn, will increase debt levels and the debt-to-GDP ratio, which might stabilize at a higher level.

It's a very different situation than we've seen over the past 30 years. I would say it's definitely a change in fiscal anchors. I would say it's a change in fiscal policy, which wasn't discussed meaningfully on Parliament Hill between the Prime Minister's statement in the third week of September in the House of Commons, indicating that there was a debt-to-GDP anchor that was part of the government's fiscal policy, to the first week of November, when the fiscal anchor, that debt-to-GDP anchor, was cut.

**Senator Ross:** If you were to give advice to us as to what we should be focusing on in these meetings that we're having with government officials, what would you suggest might be an area of focus that would be the most helpful to our deliberations?

**Mr. Jacques:** The raison d'être of our office is transparency and fiscal transparency. I would go back to a comment made by your colleague with respect to the debt ceiling or the borrowing authorities. I think that's a mechanism that works very well, where the government needs to come to Parliament; they need to ask for legislative authority to increase the debt ceiling. There can be a discussion around it. Senators and parliamentarians can look at it in detail.

There's nothing similar around fiscal anchors. I think in a situation where — certainly for ourselves and for a lot of other people — we naturally assumed that the fiscal anchor that we've seen over the past 30 years, that's used widely in other countries would always be here, and now it's no longer here, and it happened without any discussion, I think that's the type of thing where having the Senate put additional guardrails in place to ensure that if there are additional changes happening, there's a default mechanism where Parliament and the Senate are going to discuss it, similar to the issue with respect to the definition around capital budgeting.

The government is in charge. They need to obviously propose, and then, once approved by Parliament, they need to actually implement the budget. At the same time, around these very primordial definitions of how the budget is going to be managed, ensuring that there's clarity around that and ensuring that there's informed consent by parliamentarians, I think that would certainly be helpful.

30 ans, a disparu. Nous nous trouvons désormais dans une situation très différente où, la prochaine fois qu'un choc économique ou un autre événement se produira, au lieu de disposer d'une marge de manœuvre budgétaire supplémentaire, le gouvernement devra probablement emprunter des fonds supplémentaires, ce qui augmentera le niveau de la dette et le ratio dette-PIB, qui pourrait se stabiliser à un niveau plus élevé.

La situation est très différente de celle que nous avons connue au cours des 30 dernières années. Je dirais qu'il s'agit manifestement d'un changement dans les cibles budgétaires. Je dirais qu'il s'agit d'un changement dans la politique budgétaire, qui n'a pas fait l'objet de discussions significatives au Parlement entre la déclaration du premier ministre à la Chambre des communes, au cours de la troisième semaine de septembre, indiquant qu'il existait une cible budgétaire du ratio dette-PIB qui faisait partie de la politique budgétaire du gouvernement, et la première semaine de novembre, lorsque cette cible budgétaire du ratio dette-PIB a été supprimée.

**La sénatrice Ross :** Si vous deviez nous donner des conseils sur les points à aborder lors de nos éventuelles réunions avec les représentants du gouvernement, quelles devraient être nos priorités?

**M. Jacques :** La raison d'être de notre bureau est d'améliorer la transparence fiscale. Je voudrais revenir sur un commentaire fait par votre collègue au sujet du plafond de la dette ou des pouvoirs d'emprunt. Je pense que c'est un mécanisme qui fonctionne très bien, dans le cadre duquel le gouvernement doit s'adresser au Parlement pour demander l'autorisation législative d'augmenter le plafond de la dette. Cela peut faire l'objet de délibérations entre les députés, les sénateurs, et les autres responsables parlementaires.

Il n'y a rien de similaire en matière d'ancrages budgétaires. Nous avons naturellement supposé que l'ancrage budgétaire que nous avons connu au cours des 30 dernières années, largement utilisé dans d'autres pays, serait toujours plus ou moins le même, et cela s'est produit sans aucune discussion. Je pense que c'est le genre de situation où le Sénat devrait mettre en place des garde-fous supplémentaires afin de garantir que, si d'autres changements surviennent, il existe un mécanisme par défaut permettant au Parlement et au Sénat d'en discuter, comme cela a été le cas pour la définition du cadre de budgétisation des investissements en capital.

Ultimement, c'est le gouvernement fédéral qui est responsable. Le gouvernement doit évidemment présenter un budget, puis, une fois celui-ci approuvé par le Parlement, il doit le mettre en œuvre. Parallèlement, il serait certainement utile de clarifier ces définitions fondamentales de la gestion du budget et de s'assurer que les parlementaires donnent leur consentement éclairé.

[*Translation*]

**Senator Dalphond:** I am looking at the first study you submitted this morning regarding credits for people working in the health sector. If I understand correctly, workers themselves receive a credit, rather than employers receiving a credit to create jobs. These workers must be employed in recognized institutions. I don't know what constitutes a recognized institution. Is there a risk that this will lead to a shift of personnel from non-recognized institutions to recognized institutions? I am thinking in particular of those who provide home care services. These people don't work for recognized employers, but for families, who often pay to have daily support at home. Isn't there a risk that these people will once again move to an institution and opt for more regular employment with a more attractive salary because of the tax incentive?

[*English*]

**Mr. Mahabir:** Yes, that is a possibility. In our costing, we don't have any sort of behaviour impact by employees switching employment. But because of the data we used — it's StatCan data — there is no differentiation between the person working in an institution or working for an individual. So it could be the reason why our numbers are a bit higher than those of the Department of Finance.

[*Translation*]

**Senator Dalphond:** In the second study you released this morning on Build Canada Homes, you state that the analysis suggests that the program's overall contribution will be rather modest. You say that it will add just a few thousand more subsidized apartments over a period of four or five years. In your estimation, how many low-income housing units will this generate in 2026, for example?

**Govindadeva Bernier, Director, Budgetary Analysis, Office of the Parliamentary Budget Officer:** I can't give you precise figures for 2026 because of the delay between the allocation of funds, construction, and completion of the work. However, off the top of my head, I'd say that the program will have less of an impact in 2026 than in subsequent years. The number of affordable units over the next five years is estimated to be around 13,000. Assuming that the same number of units are built each year, we could have 2,000 or 3,000 units per year.

**Senator Dalphond:** Across Canada?

**Mr. Bernier:** Correct.

[*Français*]

**Le sénateur Dalphond :** Je regarde votre première étude que vous avez déposée ce matin en ce qui concerne les crédits pour les personnes qui travaillent dans le domaine de la santé. Si je comprends bien, c'est le travailleur qui reçoit lui-même un crédit et non l'employeur qui reçoit un crédit pour créer des emplois. Il faut que ce soit dans des établissements reconnus. Je ne sais pas ce qui constitue un établissement reconnu. Y a-t-il un risque que cela engendre du mouvement de personnel d'institutions non reconnues vers des institutions reconnues? Je pense en particulier à ceux qui fournissent des services à domicile. Ces personnes ne travaillent pas pour un employeur reconnu, mais pour la famille qui, bien souvent, paie pour obtenir de l'assistance ou, par exemple, l'aide de quelqu'un qui vient tous les jours. Ne risque-t-on pas de déplacer encore une fois ces gens qui iront vers une institution et opteront ainsi pour un emploi plus régulier avec un salaire plus attractif à cause de l'incitatif fiscal?

[*Traduction*]

**Me Mahabir :** Oui, c'est possible. Dans notre calcul des coûts, nous ne tenons pas compte de l'incidence sur le comportement des employés qui changent d'emploi. Mais en raison des données que nous avons utilisées, celles de Statistique Canada, aucune distinction n'est faite entre les personnes qui travaillent dans une institution et celles qui travaillent pour un particulier. C'est peut-être la raison pour laquelle nos chiffres sont un peu plus élevés que ceux du ministère des Finances.

[*Français*]

**Le sénateur Dalphond :** Dans votre deuxième étude de ce matin qui porte sur Maisons Canada, vous dites que la contribution sera somme toute très modeste quand on analyse cela. Vous dites que cela ajoutera à peine quelques milliers d'appartements subventionnés de plus sur une période de quatre ou cinq ans. Quelle serait votre estimation du nombre d'appartements à prix modique que cela générera en 2026, par exemple?

**Govindadeva Bernier, directeur, Analyse budgétaire, Bureau du directeur parlementaire du budget :** Je ne pourrais pas vous donner de chiffres précis pour 2026, car il y a un délai entre l'attribution des fonds, la construction et la fin des travaux. Cependant, d'emblée, j'aurais tendance à penser que l'impact pour 2026 sera probablement plus faible que dans les années subséquentes. Nous avons trouvé que sur les cinq prochaines années, en matière d'unités qui seraient abordables, on tourne autour de 13 000. Si l'on faisait l'hypothèse que le même nombre d'unités est construit chaque année, on aurait peut-être 2 000 ou 3 000 unités par année.

**Le sénateur Dalphond :** Dans tout le Canada?

**M. Bernier :** C'est cela.

**Senator Dalphond:** The needs are greater than that in Montreal alone. So despite all the fanfare and hype around this program, we're not seeing much in the way of results.

**Mr. Bernier:** Indeed, at this point, our conclusion is that this won't have a significant impact on the housing supply. It will fill about 3.7% of the shortfall identified in a previous report, which stated that 690,000 new units would be needed by 2030 to make housing affordable again.

**Senator Dalphond:** You point out in your report that this is a five-year program. After that, the government intends to cut its budget starting in 2027. Should we expect Build Canada Homes to disappear in five years? Assets will have been built that will require ongoing management.

**Mr. Bernier:** I don't think anyone expects Build Canada Homes to disappear in five years. Rather, it's a matter of several current programs that were managed by CMHC having expiration dates scheduled within the next four or five years. At this point, there's no word from the government on whether these programs will be renewed or renewed under the purview of Build Canada Homes. Based on the announcements, it appears that Build Canada Homes will primarily be responsible for affordable housing, while CMHC will continue to handle market-rate housing. So there may be other announcements or new programs, because the National Housing Strategy, originally planned for 10 years, expires in 2027. We don't have any information at this time. Will some of these programs be renewed under the auspices of Build Canada Homes, or will new programs be announced? We don't have any information on that yet.

**Senator Dalphond:** Thank you.

[English]

**Senator MacAdam:** You touched on this briefly earlier, but I wanted to expand a bit. In your report *Budget 2025: Issues for Parliamentarians*, you indicated:

Based on the long-term baseline projection in Budget 2025, there is limited fiscal room for the Government to reduce revenues or increase program spending while ensuring the federal debt-to-GDP ratio in 2055-56 is at or below its initial (2024-25) level....

Did you look at other indicators or trends that might address fiscal room besides the debt-to-GDP ratio? Did you look at a suite of indicators, for example, accumulated deficit to GDP or

**Le sénateur Dalphond :** À Montréal, on a déjà besoin de plus que cela. Il s'agit donc d'un programme où il y a beaucoup de fanfare et de musique, mais pas nécessairement beaucoup de résultats.

**M. Bernier :** Pour l'instant, effectivement, nous concluons que cela n'aura pas une incidence importante sur l'offre de logements. Cela comblera environ 3,7 % du manque à gagner identifié dans un rapport précédent où l'on disait qu'on avait besoin de 690 000 nouvelles unités d'ici 2030 pour que le logement redévene abordable.

**Le sénateur Dalphond :** Vous faites voir dans votre rapport que c'est un programme qui s'échelonne sur cinq ans. Par la suite, le gouvernement souhaite couper le montant alloué à partir de 2027. Faut-il s'attendre à ce que dans cinq ans, Maisons Canada disparaisse? Des actifs auront été construits qu'il faudra continuer à gérer.

**M. Bernier :** Je ne pense pas que l'on s'attende à ce que Maisons Canada disparaisse dans cinq ans. Il s'agit plutôt du fait que plusieurs programmes actuels qui étaient sous la gestion de la SCHL ont des dates d'expiration prévues au cours des quatre ou cinq prochaines années. Pour l'instant, il n'y a pas encore d'information de la part du gouvernement à savoir si ces programmes seront reconduits ou reconduits sous la responsabilité de Maisons Canada. D'après les annonces, il semble que Maisons Canada aura surtout la responsabilité de s'occuper des logements abordables, tandis que la SCHL s'occupera encore des logements au taux du marché. Donc, il est possible qu'il y ait d'autres annonces ou de nouveaux programmes, parce que la Stratégie nationale sur le logement prévue initialement sur 10 ans arrive à échéance en 2027. Pour le moment, nous n'avons pas d'information. Certains de ces programmes seront-ils reconduits sous l'égide de Maisons Canada ou annoncera-t-on de nouveaux programmes? Nous n'avons pas encore de renseignements à cet effet.

**Le sénateur Dalphond :** Merci.

[Traduction]

**La sénatrice MacAdam :** Vous avez brièvement abordé ce sujet tout à l'heure, mais j'aimerais approfondir un peu. Dans le rapport intitulé *Budget de 2025 : enjeux pour les parlementaires*, on peut y lire le passage suivant:

Si l'on se fie à la projection de référence à long terme du budget de 2025, le gouvernement dispose d'une marge de manœuvre limitée pour réduire les recettes ou augmenter les dépenses de programme tout en veillant à ce que le ratio de la dette fédérale au PIB en 2055-2056 soit égal ou inférieur à son niveau initial (2024-2025)...

Avez-vous examiné d'autres indicateurs ou tendances qui pourraient influer sur la marge de manœuvre budgétaire, outre le ratio dette-PIB? Avez-vous examiné un ensemble d'indicateurs,

debt charges as a percentage of revenue or net debt per capita — those kinds of indicators that would all point to trends in flexibility to address shocks that might occur in the system?

**Mr. Jacques:** Yes. Based on what you said, the short answer is “All of the above.” It’s not a single indicator that one wants to look at when assessing the overall fiscal sustainability or the fiscal health of an organization. You want to look at a basket of indicators both on the liquidity side and on the solvency side.

Something that we track on a regular basis are the debt-servicing ratios for the government and the direction those are going in, as well as — based upon the outstanding stock of debt — what the average yield to maturity is, so what the turnover looks like. So having a sense of when the government needs to turn over the existing stock of debt, how much they are turning over in any given year, because it gives you a sense of how much the market is going to have to absorb and, again, the flexibility that they’ll have in terms of if the market is having a bad or cranky day, whether they can defer that type of effort.

I would say for the debt-to-GDP ratio, it’s something that we focused on and we continue to focus on because it’s something that the government focused on. I know it has been almost a year now, but going back to the *2024 Fall Economic Statement* from the Government of Canada, the government said the debt-to-GDP ratio is one of the best indicators of fiscal sustainability and a declining debt-to-GDP ratio is important for sustaining Canada’s Triple-A credit rating. As an accountant, I would look at a wide range of things. I also have to respect my counterparts in the Department of Finance who put that indicator front and centre.

**Senator MacAdam:** Thank you. I know some of these are in the public accounts under the management discussion and analysis section of the Volume I, but in terms of the fact that you look at these, do you regularly put them in any of your reports, these other indicators that you analyze?

**Mr. Jacques:** Every six months, as part of our Economic and Fiscal Outlook, we are publishing debt-servicing costs and the debt-servicing ratio, deficit to GDP, debt to GDP as well. Periodically, depending on the interest from parliamentarians, we’ll also provide additional detail in our reports with respect to the stock of debt and the anticipated turnover of debt as well. As you indicated and I agreed with you, there are a lot of indicators you can look at, and it’s very much based upon the interest from parliamentarians which ones we put front and centre in reports.

**Senator MacAdam:** Thank you.

par exemple le déficit cumulé par rapport au PIB ou les charges de la dette en pourcentage des recettes ou la dette nette par habitant, c'est-à-dire tous les indicateurs qui pourraient donner une indication sur la capacité d’adaptation du système face aux chocs susceptibles de se produire?

**M. Jacques :** Oui. Ma réponse courte est la suivante: « Tous ces éléments ». Il ne s’agit pas d’un indicateur unique à prendre en compte pour évaluer la viabilité financière globale ou la santé financière d’une organisation. Il faut se pencher sur un ensemble d’indicateurs tant en matière de liquidité que de solvabilité.

Nous évaluons sur une base régulière l’évolution des taux de service de la dette publique, ainsi que le rendement moyen à l’échéance, calculé sur la base de l’encours de la dette, afin d’évaluer le taux de rotation. Il est donc important de savoir quel est le montant de dette renouvelé chaque année, car cela donne une idée de ce que le marché devra absorber, notamment s’il traverse une période de perturbations.

Je dirais que le ratio dette-PIB est un élément sur lequel nous nous sommes concentrés, et nous continuerons de le faire. Je sais que cela fait presque un an maintenant, mais si l’on revient à l’*Énoncé économique de l’automne 2024* présenté par le gouvernement fédéral, celui-ci a déclaré que le ratio dette-PIB est l’un des meilleurs indicateurs de la viabilité budgétaire et qu’une baisse de ce ratio est importante pour maintenir la cote de crédit triple A du Canada. En tant que comptable, j’examine un large éventail de facteurs. Je dois également respecter mes homologues du ministère des Finances qui ont placé cet indicateur au premier plan.

**La sénatrice MacAdam :** Je vous remercie. Je sais que certains de ces éléments figurent au sein des comptes publics, dans la section « Discussion et analyse de la direction » du volume I, plus précisément. Incluez-vous ce type d’éléments sur une base régulière dans vos rapports?

**M. Jacques :** Tous les six mois, dans le cadre de notre rapport sur les Perspectives économiques et financières, nous publions les coûts du service de la dette et le ratio du service de la dette, le déficit par rapport au PIB, ainsi que la dette par rapport au PIB. Périodiquement, en fonction de l’intérêt manifesté par les parlementaires, nous fournissons également dans nos rapports des détails supplémentaires sur l’encours de la dette et le renouvellement prévu de la dette. Comme vous l’avez indiqué, et je suis d’accord avec vous, il existe de nombreux indicateurs que vous pouvez examiner, et ce sont les parlementaires qui déterminent en grande partie ceux que nous mettons en avant dans nos rapports.

**La sénatrice MacAdam :** Je vous remercie.

**Senator Kingston:** My question is for maybe all three of you; I'm not sure. I'm trying to knit some things together, so please bear with me.

In your highlights of *Build Canada Homes and the Outlook for Housing Programs under Budget 2025*, the last highlight is:

Build Canada Homes should be expected to make a modest contribution toward housing supply and affordability within the broader context of a large decline in support for housing affordability.

And this is not a new concern of mine, but, yes, infrastructure is absolutely needed, but in the case of deeply affordable housing and the people who need it, there is certainly a portion — and they may be a small portion — but it's very significant to our systems that require support for their housing. So can you say any more just for the first part in terms of the decline in support for housing affordability? What do you mean by that?

**Mr. Bernier:** What we mean is that, as I mentioned earlier, there was a National Housing Strategy, which was a 10-year plan. Many of its subcomponents are going to sunset in the next three, four, five years, one of which is the Canada Housing Benefit, which was a direct contribution to modest-income households to help them pay the rent.

Right now, it seems like this program is scheduled to sunset. There has been no announcement on whether it will be reconducted or not. That program was under the responsibility of the Canada Mortgage and Housing Corporation, or CMHC. Now it seems like social housing is going to be transferred under the responsibility of Build Canada Homes. But their focus right now seems not to subsidize renters but rather to try to increase the supply of affordable housing.

So in that sense, given the number we've seen so far, it doesn't appear like it's going to make a very important contribution, at least in the short term, in terms of increasing the supply sufficiently so that it would actually reduce market prices in general. But also in terms of affordable housing for very-low-income households, we see they're only going to increase it by 6,300 units over the next five years. That's our estimate at least.

**Senator Kingston:** Just to follow up on that, in some of the briefing documents we received it says:

Build Canada Homes will deploy \$1 billion to build transitional and supportive housing for people who are homeless or at risk of homelessness. It will collaborate with key provincial, territorial, municipal, and Indigenous

**La sénatrice Kingston :** Ma question s'adresse peut-être à vous trois, je ne sais pas trop. J'essaie de relier plusieurs éléments, alors soyez indulgents.

Dans votre résumé intitulé *Maisons Canada et perspectives entourant les programmes de logement dans le cadre du budget de 2025*, le dernier élément majeur est le suivant:

La contribution de Maisons Canada à l'offre d'habitations et à l'abordabilité des logements devrait être modeste étant donné le contexte général marqué par une importante diminution du soutien à l'abordabilité.

Ce n'est pas une préoccupation nouvelle pour moi, mais oui, les infrastructures sont absolument nécessaires. Toutefois, dans le cas des logements très abordables et des personnes qui en ont besoin, il y a certainement une partie, peut-être minoritaire, qui est très importante pour nos systèmes qui ont besoin d'aide pour leur logement. Pourriez-vous en dire plus sur la première partie concernant la baisse de l'aide au logement abordable? Qu'entendez-vous par là?

**M. Bernier :** Comme je l'ai mentionné plus tôt, le gouvernement fédéral a mis sur pied la Stratégie nationale sur le logement, un plan décennal. Bon nombre de ses sous-composantes vont prendre fin au cours des trois, quatre ou cinq prochaines années, dont l'Allocation canadienne pour le logement, qui était une contribution directe aux ménages à revenu faible et modeste.

À l'heure actuelle, il semble que ce programme soit appelé à prendre fin. Aucune annonce n'a été faite quant à son renouvellement ou non. Ce programme relevait de la responsabilité de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la SCHL. Il semble maintenant que le logement social soit transféré sous la responsabilité de l'agence Maisons Canada. Mais pour l'instant, leur objectif ne semble pas être de subventionner les locataires, mais plutôt d'essayer d'augmenter l'offre de logements abordables.

Donc, dans ce sens, compte tenu des chiffres que nous avons vus jusqu'à présent, il ne semble pas que cela va contribuer de manière significative, du moins à court terme, à augmenter suffisamment l'offre pour faire baisser les prix sur le marché de manière générale. Mais en ce qui concerne les logements abordables pour les ménages à très faibles revenus, nous constatons qu'ils ne vont augmenter que de 6 300 unités au cours des cinq prochaines années. C'est du moins notre estimation.

**La sénatrice Kingston :** À ce sujet, dans certains des documents d'information que nous avons reçus, on peut lire ce qui suit:

Maisons Canada investira 1 milliard de dollars dans la construction de logements supervisés et de transition pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. L'organisme collaborera avec des partenaires clés

partners to pair these federal investments with employment and health care supports.

I'm wondering what the thinking is around how to do that, because in some ways it speaks to federal transfers, and in some cases — I'll take health, for instance — when these things are negotiated with provinces, there are caveats put in; we agree to spend money on this as a priority because it's a gap in our system right now.

When I read that, I think, okay, so some responsibility will maybe devolve to the provinces, but how much support are they going to get in order to make sure that across Canada there are equitable supports for the types of individuals and, unfortunately, small families that I'm concerned about in terms of needing help to maintain their housing or even achieve housing. Could you comment on that?

**Mr. Jacques:** I think based upon the information that we have right now, we're not in a good position to comment on that.

Once Build Canada Homes publishes more information and shares it with us, we'll definitely incorporate it in subsequent reports for the committee.

**Senator Kingston:** You have said, however, that you see a decrease — here it is:

For the grants, contributions and loan concessions, HICC intends to prioritize projects with deeper affordability commitments if other factors are equal . . . .

And then you say that there would be a decrease in the supportive spending at the same time.

**Mr. Jacques:** Again, going back to my colleague's point, it's within the broader context of Budget 2025. So there's the announcement for Build Canada Homes, and within the broader context of what Build Canada Homes is trying to achieve in terms of increasing housing supply and addressing housing affordability, there are the Budget 2025 cuts, for which we've requested details with respect to what's being cut and what the status of sunsetting programs is.

At this point, the government — we kind of agreed to disagree. The government has declined to share any immediate information with us based upon what is in the public domain at this point. So looking at the corporate plans from CMHC, the Departmental Plans from other government departments and the annex in the budget which provides a qualitative assessment of the spending reductions for CMHC, it's evident that, if not

des provinces, des territoires, des municipalités et des communautés autochtones pour assortir ces investissements fédéraux de mesures de soutien en matière d'emploi et de soins de santé.

Je me demande comment on envisage de procéder, parce que, d'une certaine façon, cela concerne les transferts fédéraux et, dans certains cas — je vais prendre l'exemple de la santé —, lorsque ces questions sont négociées avec les provinces, des conditions sont imposées; nous acceptons de consacrer des fonds à cette priorité parce qu'il y a actuellement une lacune dans notre système.

Quand je lis cela, j'en déduis qu'une partie de la responsabilité sera peut-être transférée aux provinces, mais quel soutien recevront-elles pour faire en sorte que, partout au Canada, des mesures de soutien équitables soient offertes aux gens et, malheureusement, aux petites familles dont le sort m'inquiète et qui ont besoin d'aide pour conserver leur logement ou même pour en obtenir un? Qu'en pensez-vous?

**M. Jacques :** À mon avis, compte tenu des renseignements dont nous disposons actuellement, nous ne sommes pas bien placés pour faire des commentaires à ce sujet.

Une fois que Maisons Canada publiera plus de renseignements et nous les communiquerai, nous les intégrerons certainement dans les rapports subséquents à l'intention du comité.

**La sénatrice Kingston :** Vous avez dit, cependant, que vous observez une diminution, et je vous cite :

Pour les subventions, les contributions et les concessions de prêts, LICC entend privilégier les projets assortis d'engagements plus importants en matière d'accessibilité financière, toutes choses étant égales par ailleurs [...]

Vous ajoutez plus loin qu'il y aurait en même temps une diminution des dépenses de soutien.

**M. Jacques :** Encore une fois, pour revenir au point soulevé par mon collègue, cela s'inscrit dans le contexte général du budget de 2025. Il y a donc l'annonce concernant Maisons Canada, et dans le contexte plus large des objectifs de Maisons Canada pour accroître l'offre de logements et rétablir l'abordabilité du logement, nous avons demandé des détails sur les réductions prévues et sur l'état des programmes temporaires au regard des compressions budgétaires annoncées dans le budget de 2025.

À ce stade-ci, le gouvernement... Nous avons, pour ainsi dire, convenu d'être en désaccord. Le gouvernement a refusé de nous communiquer toute information dans l'immédiat, mis à part ce qui est déjà du domaine public. Donc, si l'on examine les plans d'entreprise de la SCHL, les plans ministériels d'autres ministères et l'annexe du budget qui fournit une évaluation qualitative des réductions de dépenses pour la SCHL, il est

addressed, the current public data indicates that we're on track for a substantial decrease in federal spending in this area.

[Translation]

**Senator Gignac:** Welcome to our panel.

Let's keep talking about Build Canada Homes. I find it to be an intellectually stimulating topic.

If I understand correctly, the budgetary impact of Build Canada Homes is \$7.3 billion over five years for only 26,000 new homes. According to your study, the number of homes completed will be 2% higher than it would have been if nothing had been done. My calculations show a cost of \$253,000 per unit. Am I mistaken? Is that really \$253,000 per unit in government spending using public funds? That seems rather high to me.

**Mr. Bernier:** The amount is in that range. We based our calculations on previous CMHC programs that also financed the construction of similar housing. We based our calculations on the cost of those programs. If I remember correctly, data was available on all projects completed and in progress as of September 30, 2023. Based on the cost of existing projects funded by other government programs, we took the average and arrived at these approximate figures. The notes at the end show the exact amount we used. The cost per unit under CMHC's Rapid Housing Initiative Phase 2 was \$272,000. That's the type of data we used.

**Senator Gignac:** In Budget 2024, the capital cost allowance rate for rental housing was increased from 4% to 10%, representing a cumulative \$1.8 billion over five years. I believe you even conducted a study on this. I don't remember what your estimates were for the number of additional homes that would be built as a result of this increase in the accelerated capital cost allowance from 4% to 10%. In any case, it was significantly less expensive than with Build Canada Homes.

**Mr. Bernier:** I don't remember the exact number, but yes, we did do a cost estimate. I don't remember how much it added to the housing supply.

**Senator Gignac:** Could you send us the estimated number of additional homes that this tax measure would contribute to the Canadian economy, according to your calculations? We will be asking the minister why he chose to replace CMHC with Build Canada Homes, given that the cost is still around \$250,000 to \$270,000 per unit, while the other approach seemed to involve less paperwork and fewer civil servants working with the private sector. It seems to me that if the approach worked in the past, it

évident que, si rien ne change, d'après les données publiques actuelles, les dépenses fédérales dans ce domaine diminueront considérablement.

[Français]

**Le sénateur Gignac :** Bienvenue à nos témoins.

Poursuivons la discussion sur Maisons Canada. Je trouve le sujet intéressant d'un point de vue intellectuel.

Si je comprends bien, l'impact budgétaire de Maisons Canada est de 7,3 milliards de dollars sur 5 ans pour seulement 26 000 nouveaux logements. D'après votre étude, le nombre d'habitations achevées sera de 2 % supérieur à ce qu'il aurait été si rien n'avait été fait. En calculant, j'arrive à 253 000 \$ par unité. Est-ce que je me trompe? C'est bien 253 000 \$ par unité en dépenses gouvernementales à partir de fonds publics? Ce coût me paraît plutôt élevé.

**M. Bernier :** Le montant est dans ces eaux. On s'est basé sur d'anciens programmes de la SCHL qui finançaient aussi la construction d'habitations similaires. On a pris le coût de ces programmes. Si je me souviens bien, des données étaient disponibles sur tous les projets complétés et en cours jusqu'au 30 septembre 2023. En se basant sur le coût des projets existants financés par d'autres programmes gouvernementaux, on a pris la moyenne et on est arrivé approximativement à ces chiffres. Les notes de la fin montrent le montant exact que l'on a utilisé. La phase 2 de l'Initiative pour la création rapide de logements de la SCHL représentait 272 000 \$ par unité. On a utilisé ce type de donnée.

**Le sénateur Gignac :** Dans le budget de 2024, le taux d'amortissement pour les logements locatifs est passé de 4 à 10 %. Cette mesure représentait un cumulatif de 1,8 milliard de dollars sur 5 ans. Je crois que vous aviez même publié une étude à ce sujet. Je ne me souviens pas quelles étaient vos estimations du nombre de logements supplémentaires qui allaient être construits pour cette augmentation du taux d'amortissement accéléré de 4 à 10 %. Quoi qu'il en soit, cela coûtaient nettement moins cher qu'avec Maisons Canada.

**M. Bernier :** Je ne me souviens plus du nombre exact, mais effectivement, on avait fait une estimation du coût. Je n'ai pas souvenir à quel point cela ajoutait à l'offre supplémentaire.

**Le sénateur Gignac :** Pourriez-vous nous faire parvenir le nombre de logements supplémentaires estimé que cette mesure fiscale allait apporter à l'économie canadienne selon vos calculs? Nous allons poser la question au ministre à savoir pourquoi il a opté pour remplacer la SCHL par Maisons Canada étant donné que le coût équivaut quand même à environ 250 000 \$ à 270 000 \$ par unité, alors que l'autre approche semblait engendrer moins de paperasse et impliquer moins de

should work now. I don't understand. Could you shed some light on this for us?

**The Chair:** This capital cost allowance applied to all newly constructed housing, not just affordable housing.

**Senator Gignac:** It was an accelerated capital cost allowance applicable to all new eligible housing intended for the rental market. It went from 4%.

**The Chair:** So it applied to all rental units and not just affordable housing units.

**Senator Gignac:** It wasn't just for affordable housing, no. In any case, they're talking about 13,000 new affordable units and another 13,000 regular units. I'm trying to understand why they chose this approach, given that last year they just increased the rate. We tried it in the early 1970s and it worked in terms of accelerating housing construction.

With regard to the luxury tax, you produced a report at the time on aircraft and expressed concerns — as did some of us — about this measure, which had never worked in other countries before. Those countries eventually abolished it. Were you given any figures on how much it had generated? Senator Forest was quite vocal on this subject, saying that the revenue may not have been as high as the government believed. There hasn't been any recent follow-up on this, has there?

**Mr. Jacques:** No. I know the data exist in the public accounts, but I don't believe we have them with us here today.

**Senator Gignac:** Okay. I may have another question for you in the second round if we have the time.

[English]

**Senator Pupatello:** I will just use this time to clarify from materials that were sent by the finance minister around the personal support workers tax credit.

Its purpose was to help raise the floor of the wages, and the only means that the federal government would have is through the taxation system because these are typically programs that are run by provinces. So the only way they could get in to help lift the wage level is through a tax credit.

fonctionnaires avec le secteur privé. Il me semble que si l'approche a marché dans le passé, elle devrait aussi fonctionner. Je ne comprends pas. Pourriez-vous nous éclairer là-dessus?

**Le président :** Cet amortissement était bien pour l'ensemble des nouveaux logements construits et non uniquement pour les logements abordables.

**Le sénateur Gignac :** C'était une déduction pour amortissement accéléré applicable aux nouveaux logements admissibles et destinés à la location. On passait de 4 %.

**Le président :** Donc, pour l'ensemble du portefeuille de location et non uniquement pour le logement abordable.

**Le sénateur Gignac :** Non, ce n'était pas uniquement pour le logement abordable. De toute façon, ils parlent d'environ 13 000 nouveaux logements abordables et d'un autre 13 000 logements réguliers. J'essaie de comprendre pourquoi on a opté pour cette approche, alors que l'an dernier, on vient tout juste d'augmenter ce taux. On en avait fait l'essai au début des années 1970 et cela avait donné des résultats en matière d'accélération.

Au sujet de la taxe de luxe, vous aviez produit un rapport à l'époque sur les aéronefs et aviez exprimé des préoccupations — tout comme certains d'entre nous — quant à cette mesure qui n'avait jamais fonctionné dans d'autres pays auparavant. Ces pays avaient d'ailleurs fini par la retirer. Vous avait-on donné des chiffres sur ce qu'elle avait rapporté? Le sénateur Forest a d'ailleurs été plutôt vocal à ce sujet, à savoir que les recettes n'avaient peut-être pas été aussi élevées que le croyait le gouvernement. Aucun suivi récent n'a été fait à ce sujet, n'est-ce pas?

**M. Jacques :** Non. Je sais que les données existent dans les Comptes publics, mais je ne crois pas que nous les avons avec nous ici aujourd'hui.

**Le sénateur Gignac :** D'accord. J'aurai peut-être une question en deuxième ronde si on a le temps.

[Traduction]

**La sénatrice Pupatello :** Je vais simplement utiliser le temps dont je dispose pour tirer au clair certains points mentionnés dans les documents qui ont été envoyés par le ministre des Finances au sujet du crédit d'impôt pour les préposés aux services de soutien à la personne.

L'objectif de ce crédit d'impôt était d'appuyer la hausse du plancher salarial, et le seul moyen dont dispose le gouvernement fédéral, c'est par l'entremise du régime fiscal, car ces programmes sont habituellement gérés par les provinces. Ainsi, la seule façon pour le gouvernement fédéral de contribuer à la hausse du niveau de salaire, c'est au moyen d'un crédit d'impôt.

As they described it:

Eligible personal support workers would need to work for eligible health care establishments, which would include hospitals, nursing care facilities, residential care facilities, community care facilities for the elderly, home health care establishments —

— so that would be like the VON, Saint Elizabeth, et cetera —

— and any other similar health care facility or establishment.

As per your question earlier, Senator Dalphond, there would probably have to be a T4 related to an establishment that would have hired personal support workers in order for that tax credit to be eligible.

So for the homes — and my understanding is it does exist in some instances where they use family members, and I know they do that in Newfoundland, for example, but I wouldn't know that it would be a provincial program that's run there. I don't think there's a federal program that does that, but this wouldn't be pertaining to that circumstance.

[*Translation*]

**Senator Hébert:** My question pertains to the controversial 1% tax on underused housing, which has been withdrawn. Some have stated that, given the current shortage, this isn't really the right time to withdraw this tax, which, according to studies, mainly affects foreign property owners. I know that you had already estimated that this tax would bring in between \$130 million and \$150 million annually. In the budget, I believe the figure mentioned was closer to \$30 million. What explains the difference between the two? Who is right? Who are we to believe?

**Mr. Jacques:** I think there are several explanations.

First, there was a shift among provinces and municipalities in the types of initiatives they decided to implement to rectify perceptions of these types of problems. I don't think our assessment took these changes into account. We only looked at the tax proposal for the federal government, a few examples of what happened in British Columbia and Vancouver, but not other initiatives within Canada. I think that's the first example or explanation for the discrepancy.

Another explanation for this discrepancy simply comes down to data. As I mentioned with the new dental care program, this is the same type of situation where there's a completely new, innovative initiative and there isn't much data available. So

Comme on peut le lire:

Les préposés aux services de soutien à la personne devront travailler pour des établissements de soins de santé admissibles, lesquels comprendraient les hôpitaux, les établissements de soins infirmiers, les établissements de soins pour bénéficiaires internes, les établissements communautaires de soins pour personnes âgées, les établissements de soins de santé à domicile...

— comme les Infirmières de l'Ordre de Victoria, Saint Elizabeth, et cetera —

... et tout autre établissement de soins de santé réglementé similaire.

Pour revenir à votre question de tout à l'heure, sénateur Dalphond, il faudrait probablement un T4 lié à un établissement qui aurait embauché des préposés aux services de soutien à la personne pour que ce crédit d'impôt soit accordé.

Donc, pour les soins à domicile... et je crois comprendre que, dans certains cas, ce rôle est assumé par des membres de la famille, et je sais que cela se fait à Terre-Neuve, par exemple, mais j'ignore si c'est dans le cadre d'un programme provincial. À ma connaissance, il n'existe aucun programme fédéral allant dans ce sens, mais cela ne serait pas pertinent en l'occurrence.

[*Français*]

**La sénatrice Hébert :** Ma question porte sur la fameuse taxe de 1 % sur les logements sous-utilisés qui a été retirée. Certains ont dit que ce n'est pas vraiment le moment en temps de pénurie de retirer cette taxe qui s'adresse principalement, selon les études, à des propriétaires étrangers. Je sais que vous aviez déjà estimé que cette taxe rapportait entre 130 et 150 millions de dollars annuellement. Dans le budget, je crois qu'on parlait plutôt de 30 millions de dollars. Qu'est-ce qui explique la différence entre les deux? Qui a raison? Qui dit vrai?

**M. Jacques :** Je pense qu'il y a plusieurs explications.

Premièrement, il y avait une évolution parmi les provinces et municipalités concernant les types d'initiatives qu'ils ont décidé de mettre en place, de rectifier les perceptions de ces types de problèmes. Je crois qu'avec notre évaluation, nous n'avons pas inclus les changements. Nous avons regardé seulement la proposition d'impôt pour le gouvernement fédéral, quelques exemples de ce qui s'est passé en Colombie-Britannique et à Vancouver, mais pas d'autres initiatives à l'intérieur du Canada. Je crois que c'est le premier exemple ou la première explication pour l'écart.

Une autre explication de cet écart est simplement une question de données. Comme je l'ai mentionné avec le nouveau programme de soins dentaires, c'est le même type de situation où il y a une initiative novatrice complètement nouvelle et où il

we're in the dark. Sometimes there are bigger discrepancies between our estimates and the results.

**Senator Hébert:** Thank you.

That is one of the examples given in the budget. One of the arguments put forward was that it would reduce paperwork for business owners. Some estimates say that there are about 3,000 regulations at the federal level, many of which are prescriptive and already outdated. Has your office done any studies on the cost to the government of administering all these regulations and the savings that could be achieved if we really set out to ease this burden?

**Mr. Jacques:** Generally speaking, no. The rationale for this is that, in our view, the Government of Canada does a good job of assessing administrative costs in general. We don't feel that providing an estimate in addition to that of the Government of Canada would increase transparency for senators.

**Senator Hébert:** Are you talking about the assessment of the administrative costs of managing these regulations for the government or for businesses?

**Mr. Jacques:** For both.

**Senator Hébert:** For both, okay.

**Mr. Jacques:** It's because the internal administration of the Government of Canada allows the possibility of a new tax proposal. It depends on the type of tax, the beneficiaries and who has to pay it. There could be a big discrepancy as far as administration costs are concerned. That's something we can estimate. Practically speaking, however, the Government of Canada is in a better position than we are in this kind of situation. At the end of the day, if you saw a big discrepancy in the past and you suspected some lack of transparency, and if your committee showed an interest, part of our mandate would be to provide you with more data and analyses.

**Senator Hébert:** Of course, I'm not making any assumptions.

Thank you.

**The Chair:** I have a question about the early retirement program for public servants. The budget says it will cost \$1.5 billion, to be drawn from the pension fund — which I assume has a surplus — and that it will save Canada's budget \$82 million annually. That seems odd to me, considering that people will be retiring about five years early. Five years at \$82 million a year amounts to \$410 million. It's going to cost the pension fund \$1.5 billion to save \$410 million. That seemed a bit odd to me. That comes from the pension fund. Have you looked

n'existe pas beaucoup de données. Nous sommes donc dans la brume. Parfois, il y a des écarts plus grands avec nos estimations et les résultats.

**La sénatrice Hébert :** Merci.

On donne cet exemple dans le budget. Un des arguments que l'on évoque est la réduction de la paperasserie pour les entrepreneurs. Certaines estimations disent qu'il y a à peu près 3 000 règlements au niveau fédéral dont plusieurs sont normatifs et sont désuets au moment où on se parle. Est-ce qu'il y a déjà des études qui ont été faites par votre bureau sur le coût d'administration de toute cette réglementation pour le gouvernement et les économies qu'on pourrait faire si on s'attaquait vraiment à la réduction de ce fardeau?

**M. Jacques :** En général, non. La justification pour cela est que selon nous, le gouvernement du Canada fait un bon travail avec l'évaluation de coûts concernant la paperasse en général. Pour nous, nous avons la perception qu'il n'y aura pas une augmentation de la transparence pour les sénateurs s'il y a une autre estimation de notre part que celle du gouvernement du Canada.

**La sénatrice Hébert :** Vous parlez de l'estimation des coûts de la paperasse de l'administration de l'ensemble de cette réglementation pour le gouvernement ou pour les entreprises?

**M. Jacques :** Pour les deux.

**La sénatrice Hébert :** Pour les deux, d'accord.

**M. Jacques :** Parce qu'avec l'administration interne du gouvernement du Canada, il est possible d'avoir une nouvelle proposition d'impôt. Cela dépend du type d'impôt, des bénéficiaires, des gens qui doivent payer. Il pourrait y avoir un grand écart concernant le coût d'administration. C'est possible pour nous de faire une estimation. Toutefois, en réalité, le gouvernement du Canada est mieux placé que nous dans ce type de situation. Tout compte fait, si vous avez vu le grand écart dans le passé et que vous pensez qu'il y a un manque de transparence et qu'il y a un intérêt de la part de votre comité, cela fait partie de notre mandat de vous fournir plus de données et d'analyses.

**La sénatrice Hébert :** Je ne présume de rien, bien sûr.

Merci.

**Le président :** J'ai une question sur le programme de départ anticipé des fonctionnaires. Dans le budget, il est écrit que cela coûtera 1,5 milliard de dollars, que ce montant proviendra du fonds de pension — que je présume qui a des surplus — et que cela économisera 82 millions de dollars annuellement au budget du Canada. Je trouve cela particulier, parce qu'on devance d'environ 5 ans la retraite des gens. Si l'on fait 5 ans à 82 millions de dollars, cela nous amène à 410 millions de dollars. Cela coûtera 1,5 milliard de dollars au fonds de pension

into that at all? Do you know if the \$1.5 billion is just the employer's contribution, or is it also the combined employer and employee contributions? Where does the \$1.5 billion in pension funds come from? Were the unions consulted? The Public Sector Pension Investment Board is the manager, but has this been negotiated? It all seems vague. I think that the cost compared to the benefit is extremely high.

**Mr. Jacques:** Thank you for the questions.

We didn't ask the federal government about this proposal directly. However, we are aware of it. We released a report last year on the public service pension fund surplus. We noted the large and growing surplus. A legislative obligation exists to fix that.

The \$1.5 billion comes from surplus contributions by public servants and by the Government of Canada. It's a benefit for public servants, but also an obligation for the Government of Canada. A plan like this requires covering the Government of Canada's administrative and operational management costs. Although the word "surplus" is used, the money ultimately belongs to the people of Canada.

As for savings, we looked at that briefly. After making a comparative assessment based on a similar program in operation back in the 1990s, we determined that the savings are entirely reasonable. The amount is practically the same.

As we mentioned before, with this type of proposal, the public service cuts put forward by the Government of Canada would be much more effective if the government tried to identify non-priority programs or programs that are no longer effective. This would be better than implementing more wholesale changes. Take today, for example. Here I am with two employees over the age of 50. They're incredibly competent people. I wouldn't want to lose competent people like them by simply telling them to retire and waving them goodbye. I imagine the same situation exists everywhere in the Government of Canada, where older people have lots of experience. It would be best to hold on to human resources like them.

**The Chair:** However, we don't know if the \$1.5 billion is the employer's share or if it includes the union's share as well. Do we have that breakdown?

**Mr. Jacques:** According to the study that we conducted last year, it's a combination of both. The surplus is not defined.

pour sauver 410 millions de dollars. Je trouvais cela un peu particulier. Cela vient du fonds de pension. Avez-vous regardé cela un peu? Savez-vous si le 1,5 milliard de dollars est juste la partie de l'employeur ou c'est aussi la partie conjointe employeur-employé? Comment on en arrive à aller chercher 1,5 milliard de dollars en fonds de pension? Est-ce qu'on a parlé aux syndicats? C'est l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public qui gère, mais est-ce que cela a fait l'objet de négociation? Il semble y avoir un flou. Le coût par rapport aux bénéfices m'apparaît extrêmement élevé.

**M. Jacques :** Merci pour les questions.

Nous n'avons pas posé de questions directement au gouvernement fédéral concernant cette proposition. Toutefois, nous sommes au courant. L'an dernier, nous avons publié un rapport concernant le surplus du fonds de retraite des fonctionnaires. Nous avons noté qu'il y a un grand surplus et qu'il augmente. Il y a une obligation législative de rectifier cela.

Ce montant de 1,5 milliard de dollars vient du surplus des contributions des fonctionnaires et du gouvernement du Canada. Il s'agit d'un bénéfice pour les fonctionnaires, mais aussi d'une obligation pour le gouvernement du Canada. Avec un tel plan, c'est une obligation de payer les frais d'administration et opérationnels de gestion pour le gouvernement du Canada. Il y a le mot « surplus » ou peut-être « excédentaire ». Toutefois, en fin de compte, c'est l'argent des citoyens du Canada.

Concernant les épargnes, nous avons regardé cela brièvement. En faisant une évaluation comparative avec le même type de programme qui existait pendant les années 1990, nous concluons que cette épargne est tout à fait raisonnable. C'est pratiquement au même niveau.

Comme nous avons déjà mentionné dans le passé, avec ce type de proposition, l'idée du gouvernement du Canada de mettre en œuvre les compressions concernant les fonctionnaires serait beaucoup plus efficace si le gouvernement essaie d'identifier les programmes qui ne sont pas prioritaires ou qui ne sont plus efficaces. Ce serait mieux que de mettre en œuvre des changements plus généraux. Prenons l'exemple d'aujourd'hui. Je suis accompagné de deux employés âgés de plus de 50 ans. Ils sont incroyablement compétents. Je ne veux pas perdre ces personnes compétentes et de leur dire : bye, bye, prenez votre retraite. J'imagine que ce serait la même situation partout au gouvernement du Canada où des gens plus âgés ont beaucoup d'expérience. Il serait mieux de garder ce type de ressources humaines.

**Le président :** Cependant, le 1,5 milliard de dollars, on ne sait pas si c'est la partie de l'employeur ou si c'est la partie qui appartient également au syndicat. Est-ce qu'on a ce détail?

**M. Jacques :** Selon l'étude que nous avons menée l'année dernière, c'est un jumelage des deux. Le surplus n'est pas délimité.

**The Chair:** They could have saved billions by decreasing the employer and employee contributions. Rather than creating a program like this one, they could have let people go when their time came to retire and they would have saved more money. That is, unless it costs something more to keep a public servant than his or her salary, although I imagine there's some input involved if the employee is productive?

**Mr. Jacques:** They did that in Budget 2005 too. The same proposals were made to reduce employer and employee contributions. They announced that they were going to implement them in coming years. It's a way for the Government of Canada to save more on operating funds, comply with budget surpluses, and balance the budget in three years.

The \$1.5 billion surplus allows another option: Instead of this program, the Government of Canada could allocate that money and reduce the payments it has to make every year for benefits.

[English]

**Senator Marshall:** In the report that you released this morning talking about the personal support workers, you're saying that the workers in Newfoundland and Labrador are "... ineligible due to existing bilateral agreements." Can you explain that and tell us what the bilateral agreements are?

**Mr. Mahabir:** Thank you for the question. Yes, we did say that. We'll have to get back to you on that.

**Senator Marshall:** That's fine. Just send it to the clerk. I would be interested because I know people are going to ask me. Thank you.

[Translation]

**The Chair:** Thank you very much.

We are pleased to welcome our second panel of witnesses representing the Department of Finance Canada, namely, Pierre LeBlanc, Director General, Personal Income Tax; Max Baylor, Director General, Business Income Tax Division; Ingrid de Freitas, Director, International Inbound Investment; and Gervais Coulombe, Director General (Legislation), Sales Tax Division.

Welcome and thank you for accepting our invitation to appear today.

We understand that you have no introductory remarks. The minister made some introductory remarks in his speech and they were fairly comprehensive.

**Le président :** En diminuant les cotisations de l'employeur des employés, ils auraient pu faire des économies de milliards. Ils auraient pu laisser partir les gens au moment où leur retraite était due et ils auraient sauvé davantage d'argent que de créer un programme de cette nature. À moins que ça coûte quelque chose d'avoir un fonctionnaire de plus que son salaire, mais j'imagine qu'il y a un apport s'il est productif?

**M. Jacques :** Dans le budget de 2005, ils ont fait cela aussi. Ce sont les mêmes propositions de réduire les cotisations pour les employeurs et les employés. Ils ont annoncé qu'ils mettront cela en place dans les années à venir. C'est une façon d'épargner davantage d'argent opérationnel pour le gouvernement du Canada, de respecter les surplus budgétaires et de rendre le budget équilibré en trois ans.

Ce surplus de 1,5 milliard de dollars offre une autre option : plutôt que d'avoir ce programme, le gouvernement du Canada pourrait allouer cet argent et diminuer les paiements qu'il doit faire chaque année pour les bénéfices.

[Traduction]

**La sénatrice Marshall :** Dans le rapport que vous avez publié ce matin au sujet des préposés aux services de soutien à la personne, vous dites que les travailleurs de Terre-Neuve-et-Labrador « [...] ne sont pas admissibles en raison d'accords bilatéraux existants ». Pouvez-vous nous expliquer cela et nous dire en quoi consistent les accords bilatéraux?

**Me Mahabir :** Je vous remercie de la question. Oui, c'est ce que nous avons dit. Nous allons devoir vous revenir à ce sujet.

**La sénatrice Marshall :** C'est bien. Vous n'avez qu'à envoyer la réponse à la greffière. Cela m'intéresse, car je sais que les gens vont me poser la question. Merci.

[Français]

**Le président :** Merci beaucoup.

Nous avons le plaisir d'accueillir les témoins de notre deuxième panel qui représentent le ministère des Finances Canada, soit M. Pierre LeBlanc, directeur général, Impôt des particuliers; M. Max Baylor, directeur général, Division de l'impôt des entreprises; Mme Ingrid De Freitas, directrice, Investissement international entrant; et M. Gervais Coulombe, directeur général (Législation), Division de la taxe de vente.

Bienvenue et merci d'avoir accepté notre invitation à comparaître aujourd'hui.

On comprend que vous n'avez pas de remarques liminaires à faire. Le ministre l'a fait dans son discours, c'est assez complet.

I'd like to remind the honourable senators that the witnesses are here to answer questions about Parts 1, 2 and 3. Part 1 deals with amendments to the Income Tax Act and related legislation, Part 2 deals with the Digital Services Tax Act, approvals and other measures, and Part 3 concerns amendments to the Excise Tax Act, the Underused Housing Tax Act and the Select Luxury Items Tax Act.

It's a good framework and we have good witnesses.

Thank you very much.

[English]

**Senator Marshall:** Thank you. You're not going to have any briefing, so I have several questions.

Exempting the Canada Disability Benefit from income — how many people will that impact?

**Pierre LeBlanc, Director General, Personal Income Tax, Department of Finance Canada:** Thank you for your question, senator.

By making sure that the Canada Disability Benefit doesn't affect any income-tested benefits at the federal level, first, you're looking at several hundred thousand people, up to 600,000, who will be eligible for the Canada Disability Benefit. Now, our estimates, if you look at those, it's about 90,000 who will receive more in federal income-tested benefits, be it the Canada Child Benefit, the GST credit or the Canada Workers Benefit, because of this measure — because Canada Disability Benefit amounts won't be taken into account in that income.

**Senator Marshall:** Let's keep the number pure. How many people would be exempt from the Canada Disability Benefit — from income, just that component?

**Mr. LeBlanc:** Up to 600,000.

**Senator Marshall:** Up to 600,000. You don't have a better number than that?

**Mr. LeBlanc:** That's what I can give you right now.

**Senator Marshall:** Okay. If you can refine that a bit, that would be appreciated.

Je signale aux sénateurs que les témoins sont ici pour répondre aux questions qui touchent les parties 1, 2 et 3. La partie 1 porte sur les modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu et les textes connexes, la partie 2 porte sur la Loi sur la taxe sur les services numériques, les approbations et autres mesures, et la partie 3 porte sur la modification de la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur la taxe sur les logements sous-utilisés et la Loi sur la taxe sur certains biens de luxe et les textes connexes.

C'est un bon encadrement et nous avons les bons témoins.

Merci beaucoup.

[Traduction]

**La sénatrice Marshall :** Je vous remercie. Comme il n'y aura pas de séance d'information, j'aimerais vous poser quelques questions.

En ce qui a trait à l'exonération du revenu au titre de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées, combien de personnes seront touchées?

**Pierre LeBlanc, directeur général, Impôt des particuliers, ministère des Finances Canada :** Je vous remercie de votre question, sénatrice.

Il s'agit d'abord de faire en sorte que la Prestation canadienne pour les personnes handicapées n'ait aucune incidence sur les prestations fondées sur le revenu à l'échelle fédérale. Dans cette optique, plusieurs centaines de milliers de personnes, jusqu'à 600 000, seront admissibles à la Prestation canadienne pour les personnes handicapées. De ce chiffre, selon nos estimations, environ 90 000 personnes toucheront davantage de prestations fédérales fondées sur le revenu, que ce soit l'Allocation canadienne pour enfants, le crédit pour la TPS ou l'Allocation canadienne pour les travailleurs, grâce à cette mesure — parce que les montants de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées ne seront pas pris en compte dans ce revenu.

**La sénatrice Marshall :** Tenons-nous-en au chiffre brut. Combien de personnes auraient droit à une exonération des sommes reçues au titre de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées — seulement ce volet?

**M. LeBlanc :** Jusqu'à 600 000.

**La sénatrice Marshall :** Jusqu'à 600 000. Vous n'avez pas de chiffre plus précis?

**M. LeBlanc :** C'est ce que je peux vous donner pour l'instant.

**La sénatrice Marshall :** D'accord. Si vous pouviez nous fournir plus de détails à ce sujet, nous vous en serions reconnaissants.

For the personal support workers tax credit, we've already had a lot of discussions on that with the Parliamentary Budget Officer. I have two questions. Why aren't nurses included? There's a shortage of nurses. Why would you discriminate against the nurses?

The other question I have is how people tap into it. Do you have to get some kind of certificate from your employer, or is that administrative procedure not worked out yet?

**Mark Maxson, Senior Director, Employment and Education, Department of Finance Canada:** On the first question, on the design of the credit and a decision to provide this benefit to personal support workers and not other health professionals, that's a question that's better put to the minister. That would be a policy decision for the government.

As to the second question around the employer certification, that ultimately will be a decision for the Canada Revenue Agency in terms of how it's administered. The most likely outcome, from my understanding at this point, is that employers will be asked to fill in a box on the employee's T4, which is the tax slip they get at the end of the year. That will be sufficient to certify they are a personal support worker and their earnings.

**Senator Marshall:** Why is it applicable — it says it would be available for 2026 and subsequent taxation years. Is that because the administrative procedures aren't worked out yet?

**Mr. Maxson:** For starters, because it is a refundable tax credit, it can't be paid until it's in law, so it does require an outlay from the FISC. So it won't be able to be paid until or if this legislation is passed by Parliament. We are sort of months, at most, away from the current tax season, so there just isn't time.

**Senator Marshall:** Okay. For the section amending the Alternative Minimum Tax to exempt certain trusts for the benefit of Indigenous groups, last year there were a lot of changes made to the Alternative Minimum Tax. There were two consultations held in 2023-24. Is it possible to get a copy of those consultations or the summary? I'd be interested in what the stakeholders have said.

**Stefania Bartucci, Director, Strategic Projects, Department of Finance Canada:** The department didn't publish an official report after those two phases of consultation. We can look into seeing if we can put something together to summarize the

En ce qui concerne le crédit d'impôt pour les préposés aux services de soutien à la personne, nous en avons déjà longuement discuté avec le directeur parlementaire du budget. J'ai deux questions à vous poser. Pourquoi le personnel infirmier n'est-il pas inclus? Il y a pourtant une pénurie de main-d'œuvre infirmière. Pourquoi faire de la discrimination contre ce groupe?

Mon autre question porte sur la façon dont les gens peuvent se prévaloir de ce crédit d'impôt. Faut-il obtenir une sorte de certificat de l'employeur, ou cette procédure administrative n'a-t-elle pas encore été définie?

**Mark Maxson, directeur principal, Emploi et éducation, ministère des Finances Canada :** Pour ce qui est de la première question sur la conception du crédit et la décision de l'accorder aux préposés aux services de soutien à la personne plutôt qu'à d'autres professionnels de la santé, il vaudrait mieux s'en enquérir auprès du ministre. C'est une décision stratégique qui relève du gouvernement.

Quant à la deuxième question sur l'obtention d'un certificat auprès de l'employeur, il appartiendra en fin de compte à l'Agence du revenu du Canada d'en décider les modalités administratives. Le résultat le plus probable, d'après ce que je comprends à ce stade-ci, c'est que les employeurs seront invités à cocher une case sur le feuillet T4 de l'employé, soit le feuillet d'impôt qu'ils reçoivent à la fin de l'année. Cela suffira pour certifier le statut et le revenu du préposé aux services de soutien à la personne.

**La sénatrice Marshall :** Pourquoi cette mesure serait-elle applicable, sachant que le projet de loi prévoit qu'elle serait offerte pour les années d'imposition 2026 et suivantes? Est-ce parce que les procédures administratives ne sont pas encore réglées?

**M. Maxson :** Tout d'abord, comme il s'agit d'un crédit d'impôt remboursable, il ne peut pas être versé tant qu'il n'est pas inscrit dans la loi, car cela exige une dépense provenant du cadre fiscal. Il ne pourra donc être payé que lorsque le projet de loi aura été adopté par le Parlement. Nous sommes à quelques mois, tout au plus, de la saison des impôts, alors nous n'avons tout simplement pas le temps.

**La sénatrice Marshall :** D'accord. Parlons maintenant de l'article modifiant l'impôt minimum de remplacement pour exonérer le revenu provenant de certaines fiducies au profit de groupes autochtones. Beaucoup de changements ont été apportés à l'impôt minimum de remplacement l'an dernier. Il y a eu deux consultations en 2023-2024. Est-il possible d'obtenir une copie de ces consultations ou du résumé? J'aimerais savoir ce que les intervenants ont dit.

**Stefania Bartucci, directrice, Projets stratégiques, ministère des Finances Canada :** Le ministère n'a pas publié de rapport officiel après ces deux phases de consultation. Nous pouvons voir s'il est possible de préparer un résumé des

comments we received. Would you be referring specifically to consultations that were taken on exempting Indigenous trusts, specifically those? Okay.

**Senator Marshall:** For the second round, I have something on the underused housing tax.

[Translation]

**Senator Forest:** Thank you for being here.

My first question concerns removal of the tax on luxury items, more specifically, on airplanes. When this measure was introduced, we clearly voiced concerns about its cost versus its benefits, and asked whether an assessment of the impact of possible order cancellations and layoffs had been done. The tax has been in force for two years. Has an assessment been done to determine how much this tax has generated? Why has it been deemed appropriate to remove the tax, as we suggested at the outset? Has the amount of revenue generated by the tax been assessed? How much GST revenues have been lost, and how much income tax revenues have been lost following employee layoffs?

**Gervais Coulombe, Director General (Legislation), Sales Tax Division, Department of Finance Canada:** Thanks for the question, Senator Forest.

Right now, the measure's fiscal cost is about \$25 million a year. That's the portion of revenues that would have been generated if aircraft and vessels had still been included in the tax base. The last figures that I had from the *Public Accounts of Canada* 2023 and 2024 reported that the luxury items tax had generated about \$390 million a year. The amount attributed to these two means of transportation, which will no longer be subject to the tax, was \$25 million out of \$390 million. That gives you some idea of the ratio. The government currently sees a need to support the aviation and recreational boating industries. So, in these times of persisting global economic uncertainty, the government decided in Budget 2025 to stop applying the luxury tax to these two items.

**Senator Forest:** In relation to revenues received by the government, was any comparison done on GST revenue losses from cancelled contracts or layoffs? Was a cost-benefit analysis done?

**Mr. Coulombe:** I don't have those kinds of analyses with me at the moment. I doubt that any were done.

**Senator Forest:** You doubt that this was done?

**Mr. Coulombe:** I doubt in the sense that I don't believe so.

commentaires que nous avons reçus. Parlez-vous précisément des consultations qui ont été menées pour exempter les fiducies autochtones? D'accord.

**La sénatrice Marshall :** Au deuxième tour, j'aurai une question sur la taxe sur les logements sous-utilisés.

[Français]

**Le sénateur Forest :** Merci de votre présence ici.

Ma première question concerne l'abolition de la taxe sur les produits de luxe, soit les avions. Quand cette mesure avait été introduite, on avait manifestement fait part de notre appréhension quant au coût-bénéfice et demandé s'il y avait eu une évaluation de l'impact de cette taxe concernant les annulations de commandes et possiblement des mises à pied. Cette taxe est en vigueur depuis deux ans. A-t-on évalué combien cette taxe a rapporté? Pour quelles raisons a-t-on jugé plus pertinent de la retirer, ce qu'on avait d'ailleurs suggéré d'entrée de jeu? Y a-t-il eu une évaluation du montant qu'a rapporté cette taxe. Combien a-t-on perdu en revenu de TPS et en impôts avec les employés qui ont été mis à pied?

**Gervais Coulombe, directeur général (Législation), Division de la taxe de vente, ministère des Finances Canada :** Je vous remercie de la question, sénateur Forest.

La mesure a présentement un coût fiscal d'environ 25 millions de dollars par année. C'est la partie de revenu qui aurait été associée avec la continuation de l'inclusion des aéronefs et des navires dans l'assiette fiscale. Les derniers chiffres que j'avais sur les *Comptes publics du Canada* 2023 et 2024 me rapportaient une somme d'environ 390 millions de dollars par année pour la taxe de luxe. L'enveloppe qui était affectée aux deux types de moyens de transport qui ne seront plus assujettis à cette taxe est donc de 25 millions de dollars sur 390 millions de dollars. Ça vous donne une certaine idée du rapport. Le gouvernement estime qu'il y a un besoin de soutenir les industries de l'aviation et de la navigation de plaisance en ce moment. Puis, en cette période d'incertitude économique mondiale qui persiste, le gouvernement a pris la décision dans le budget de 2025 de cesser l'application de la taxe de luxe sur ces deux articles.

**Le sénateur Forest :** Sur les revenus encaissés par le gouvernement, est-ce qu'on a comparé les pertes de revenus de TPS compte tenu des contrats qui ont été annulés ou des mises à pied qui ont été faites? Est-ce qu'une analyse a été faite du coût-bénéfice?

**M. Coulombe :** Présentement, je n'ai pas en ma possession de telles analyses. Je doute qu'elles aient été faites.

**Le sénateur Forest :** Vous doutez que cela ait été fait?

**M. Coulombe :** Je doute, en ce sens que je ne crois pas.

It's very difficult to isolate transactions and make GST calculations of what appears to have been paid. In any case, the question is only hypothetical, since we have data provided in the relevant declarations submitted to the Canada Revenue Agency for airplanes and boats that were taxed.

If any transaction didn't take place, then no transaction would have been reported and so we have no basic information on that. I'm aware that the private sector conducted some economic studies. All of them tended to tell the government that a luxury tax may not be the best tax measure for vessels and aircraft.

**Senator Forest:** I believe that the conclusion you just mentioned met with a fairly strong consensus.

As for carbon storage, I see on page 336 of Budget 2025 that the government hasn't tried to quantify this credit's cost to the public purse, which is rather unusual, considering that the cost of every other measure except carbon storage has been quantified. You didn't have the storage costs?

**Max Baylor, Director General, Business Income Tax Division (Department of Finance Canada):** It's intended to clarify the measure. It's an extension of all the rates starting in 2020 and continuing beyond 2030.

First come the full rates up to the end of 2030. After that, the rates fall by half. So the cost only starts after the fiscal horizon provided in the budget, in 2031, and extends to 2035-36.

In these five years of the cost increases, the cost of the measure is \$3 billion. That number was given. You won't find it in the budget because it's beyond the fiscal horizon, but I'm giving it to you.

[English]

**Senator Cardozo:** I've got a couple of questions. Let me start with the PSW issues. First, I want to draw to your attention what I think is a discrepancy between the English and French, and you can correct me if I'm wrong. In the proposed section 122.93(1), there are definitions there. To start with, the English has two definitions and the French has three definitions. The French has "*déclaration de revenu*," and "a declaration of income" isn't in the English version. I'm just wondering if I've got the wrong version here or if it's somewhere else.

Il est très difficile d'isoler des transactions et de faire un calcul au niveau de la TPS de ce qui aurait été payé. De toute façon, cela reste une question hypothétique, en ce sens qu'on a des données sur les avions et les bateaux qui ont été assujettis à la taxe, donc où il y a eu des déclarations faites à l'Agence du revenu du Canada en ce sens.

S'il y a des transactions qui n'ont pas eu lieu, ce sont des transactions qui n'ont pas été rapportées, donc on n'a pas l'information de base là-dessus. Je suis au courant qu'il y a eu des études économiques qui ont été faites par le secteur privé. Elles tendaient toutes à dire au gouvernement que la taxe de luxe n'était peut-être pas la meilleure mesure fiscale par rapport aux navires et aux aéronefs.

**Le sénateur Forest :** Je crois qu'il y avait un consensus assez fort sur la conclusion que vous venez de nous mentionner.

Concernant le stockage de carbone, je note à la page 384 du budget de 2025 que le gouvernement n'a pas tenté de chiffrer le coût de ce crédit pour le trésor public, ce qui est assez spécial, parce qu'on chiffre le coût de l'ensemble des autres mesures à l'exception du stockage de carbone. Vous n'aviez pas les coûts en stock?

**Max Baylor, directeur général, Division de l'impôt des entreprises, Ministère des Finances Canada :** C'est pour clarifier la mesure. C'est une extension des taux complets à partir de 2020 jusqu'après 2030.

Au préalable, on a les taux complets jusqu'à 2030. Après cela, les taux descendent de moitié. Donc, le coût commence seulement après l'horizon fiscal dans le budget en 2031 et s'étend jusqu'en 2035-2036.

Au cours de ces cinq années où le coût augmente, le coût de la mesure est de 3 milliards de dollars. C'est un chiffre qu'on a donné. Vous ne le trouverez pas dans le budget, parce qu'il est à l'extérieur de l'horizon, mais je vous le donne.

[Traduction]

**Le sénateur Cardozo :** J'ai quelques questions à vous poser. Permettez-moi de commencer par celles concernant les préposés aux services de soutien à la personne. Tout d'abord, je voudrais attirer votre attention sur ce qui constitue, selon moi, une divergence entre l'anglais et le français, et vous me corrigez si je me trompe. Le paragraphe 122.93(1) proposé contient des définitions. Or, il y a deux définitions en anglais et trois en français. Dans la version française, il y a « déclaration de revenu », mais il n'y a pas d'équivalent dans la version anglaise, c'est-à-dire « *declaration of income* ». Je me demande simplement si j'ai la mauvaise version ici ou si cela se trouve ailleurs.

**Mr. Maxson:** The English translation that's relevant to that would be "return of income," which is at the bottom of the list on the first page. It's the third definition down in English.

**Senator Cardozo:** After the A, B and C. It's placed differently in the English. Okay. Thanks for that.

Then with regard to PSWs, the question I was asking in the previous session was about this covering PSWs in various institutions and home health care establishments; perhaps you can clarify for me what that is. Would that be for-profit or non-profit agencies that enlist and provide the services of PSWs?

**Mr. Maxson:** That's correct.

**Senator Cardozo:** The part that's missing is the PSWs who do not work through an agency or do not work for an institution. I have some familiarity with the field. Most of them are paid very low, sometimes just a little bit above the minimum wage, which is the purpose of this tax credit — to try and assist them in that regard. There are many who work more than one job, so they may get a position in an establishment or with an agency but have a limited number of hours or want to do more hours than the agency is giving them, so they will take on other jobs.

From this, can they claim the tax credit for those other hours that they're doing on their own, where there's just a contract between themselves and the individual?

**Mr. Maxson:** Thank you for the question. In order for the earnings to count towards this credit, it would have to be with one or more eligible employers. To the extent that they're working for more than one eligible employer, those earnings would stack. But if there's not an eligible employer relationship available to certify the duties and the tasks and the status as a personal support worker, they're not in scope of this credit, or those earnings are not in scope of this credit.

**Senator Cardozo:** I'm not asking about amending this, but is there a way that you could have had the ability for that kind of work to be included? Is there wording that would work, inasmuch as there are a lot of people who do independent contract work in a million different fields?

**Mr. Maxson:** Ultimately, it's a policy decision. There are two points that I can make. One is that this is consistent with the approach taken with the agreements with Newfoundland, B.C. and the Northwest Territories in terms of employed personal support workers, not necessarily the self-employed. The crux of

**M. Maxson :** La traduction anglaise pertinente serait « *return of income* », qui se trouve au bas de la liste à la première page. C'est la troisième définition en anglais.

**Le sénateur Cardozo :** C'est après les alinéas a), b) et c). C'est donc placé différemment en anglais. D'accord. Je vous remercie.

Ensuite, en ce qui concerne les préposés aux services de soutien à la personne, la question que j'ai posée lors de la séance précédente portait sur les conditions dans lesquelles cette mesure s'appliquerait aux préposés qui travaillent dans divers établissements, y compris les établissements de soins de santé à domicile; vous pourriez peut-être apporter des précisions à ce sujet. Faudrait-il s'inscrire auprès d'organismes à but lucratif ou sans but lucratif pour fournir ces services?

**M. Maxson :** C'est exact.

**Le sénateur Cardozo :** Ce qui manque, ce sont les préposés aux services de soutien à la personne qui ne travaillent pas par l'intermédiaire d'une agence ou dans un établissement. Je connais un peu le domaine. La plupart d'entre eux sont mal payés, parfois à peine un peu plus que le salaire minimum. Le crédit d'impôt vise justement à essayer de les aider à cet égard. Beaucoup d'entre eux cumulent plusieurs emplois. Ainsi, ils peuvent obtenir un poste dans un établissement ou par l'entremise d'une agence, mais ils se voient attribuer un nombre d'heures limité ou ils souhaitent faire plus d'heures que ce que l'agence leur accorde. Ils sont alors contraints d'accepter d'autres emplois.

Dans pareil cas, peuvent-ils réclamer le crédit d'impôt pour les autres heures qu'ils font à titre individuel, dans le cadre d'un contrat conclu avec un particulier?

**M. Maxson :** Je vous remercie de la question. Pour que les revenus comptent dans ce crédit, ils doivent provenir d'un ou de plusieurs employeurs admissibles. Dans la mesure où les personnes travaillent pour plus d'un employeur admissible, ces revenus s'additionneraient. Toutefois, en l'absence d'un lien avec un employeur admissible pouvant certifier les fonctions, les tâches et le statut de préposé aux services de soutien à la personne, ces travailleurs n'auront pas droit au crédit d'impôt, ou ces revenus ne pourront pas être pris en compte.

**Le sénateur Cardozo :** Je ne vous demande pas d'amender cette disposition, mais y aurait-il moyen de faire en sorte que ce genre de travail soit inclus? Y a-t-il un libellé qui fonctionnerait, sachant que beaucoup de gens font du travail contractuel indépendant dans un tas de domaines?

**M. Maxson :** Au bout du compte, c'est une décision stratégique. Il y a deux choses que je peux dire. Premièrement, cela est conforme à l'approche adoptée dans le cadre des accords avec Terre-Neuve, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest pour les préposés aux services de soutien à la

the matter is it becomes very difficult administratively when you've got these many one-to-one private relationships between a personal support worker and a household that might be their only employer. The CRA isn't really in a position to go into each household and determine whether, in fact, this is that type of relationship, that type of employment contract. Ultimately, it's an administrative challenge, I would say.

**Senator Cardozo:** But I would argue that, as I said, there are a million other contracts that people do in all sorts of fields; there's a certain amount of trust that's involved, and the CRA accepts those.

**Mr. Maxson:** They certainly accept the earnings that are reported. It's more difficult the deeper you go into that contract.

**Senator Cardozo:** On the digital services tax, how much are we forgoing? Are there any other taxes that exist on digital service providers that are in place?

**Ingrid De Freitas, Director, International Inbound Investment, Department of Finance Canada:** The tax that we're forgoing, the estimate was \$2.3 billion in 2024-25. That year reflects revenues from three years. It was sort of a catch-up year due to the history of the measure. The estimate was \$900 million in each of the following years. However, since the tax was not actually collected, it remains an estimate.

As for what other taxes apply to digital services, all the other taxes that apply still apply the way they do. For example, if there was a Canadian company, a CanCo, earning revenue from providing digital services, that would still be part of their taxable income in Canada, and sales taxes, other taxes would still apply as well.

Essentially, the digital services tax is an additional layer of taxation on top of all the existing taxes that apply that was brought in because of a perceived lack of taxation on certain revenue from certain business models.

**Senator Cardozo:** So they're not operating tax-free?

**Ms. De Freitas:** No, they get taxed the same way everyone else gets taxed. It was just a perception that an additional layer of tax was needed on certain revenues.

personne qui sont des employés, et pas nécessairement des travailleurs autonomes. Le nœud du problème, c'est que cela devient très difficile sur le plan administratif lorsqu'il y a de nombreuses relations privées individuelles entre un préposé aux services de soutien à la personne et un ménage qui pourrait être son seul employeur. L'Agence du revenu du Canada n'est pas vraiment en mesure d'aller vérifier dans chaque foyer pour déterminer s'il s'agit effectivement de ce type de relation ou de contrat de travail. Bref, je dirais que c'est un défi administratif.

**Le sénateur Cardozo :** Pourtant, comme je l'ai dit, il y a un million d'autres contrats que les gens concluent dans toutes sortes de domaines; il faut un certain degré de confiance, et l'Agence du revenu du Canada accepte ces autres cas.

**Mr. Maxson :** Elle accepte certainement les revenus qui sont déclarés. C'est plus difficile à mesurer qu'on entre dans les détails du contrat.

**Le sénateur Cardozo :** En ce qui a trait à la taxe sur les services numériques, à combien se chiffre le montant auquel nous renonçons? Y a-t-il d'autres taxes qui s'appliquent aux fournisseurs de services numériques?

**Ingrid De Freitas, directrice, Investissement international entrant, ministère des Finances Canada :** La taxe à laquelle nous renonçons était évaluée à 2,3 milliards de dollars en 2024-2025. Ce montant englobe les revenus des trois années précédentes. C'était en quelque sorte une année de rattrapage en raison de l'historique de la mesure. La valeur était estimée à 900 millions de dollars pour chacune des années suivantes. Cependant, comme la taxe n'a pas été perçue dans les faits, cela reste une estimation.

Quant aux autres taxes qui s'appliquent aux services numériques, elles continueront toutes de s'appliquer de la même façon. Par exemple, si une entreprise canadienne tire des revenus en fournissant des services numériques, cela ferait toujours partie de son revenu imposable au Canada, et les taxes de vente ainsi que d'autres taxes continueraient de s'appliquer également.

Essentiellement, la taxe sur les services numériques est une couche d'imposition supplémentaire qui s'ajoute à toutes les taxes applicables qui ont été instaurées en raison d'un manque apparent de taxes sur certains revenus provenant de certains modèles d'affaires.

**Le sénateur Cardozo :** Ces entreprises ne sont donc pas exonérées d'impôt?

**Mme De Freitas :** Non, elles sont imposées de la même façon que tout le monde. On avait simplement l'impression qu'il fallait ajouter une couche d'imposition supplémentaire sur certains revenus.

**Senator MacAdam:** In his report released a few days after the budget entitled *Implementing the Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act — Financial Measures*, the Commissioner of the Environment and Sustainable Development highlighted concerns that there was a lower-than-projected initial uptake of the existing Clean Economy Investment Tax Credits. The commissioner also recommended that:

. . . the Department of Finance Canada, working with other federal organizations, should evaluate the social, environmental, and economic outcomes of the Clean Economy investment tax credits and publish the results. . . .

Your department agreed and mentioned it would publish its findings in a future edition of the *Report on Federal Tax Expenditures*. Can you provide clarity on a timeline of when you will publish this information?

**Mr. Baylor:** As you indicate, the department agreed with the recommendation, and it is definitely our intention to publish such a study in a future edition of the Report on Federal Tax Expenditures. In terms of the exact timing, I think it will be subject to data availability and when we feel that we have enough data to be able to report on that. But hopefully, it should be forthcoming.

**Senator MacAdam:** Okay. The commissioner indicated:

To ensure the level of tax support provided aligns with the government's environmental objectives, the effectiveness and uptake of these investment tax credits will need to be monitored.

Can you clarify how you are monitoring their effectiveness and uptake right now?

**Mr. Baylor:** We work on an ongoing basis with the Canada Revenue Agency, which files the claims, as well as Natural Resources Canada, who are responsible for administering the tax credits. Through that, we can monitor the claims that are coming in, the claims that are being paid out, and that allows us to see how things are evolving. We're starting to see that ramp up and continue to follow that, and that's what we intend to report on in due course.

**Senator MacAdam:** Why do you think there is not the uptake that was expected with these credits?

**Mr. Baylor:** Well, I think it's important to take a step back. The department published costs projections that were based on the information available at the time that the respective

**La sénatrice MacAdam :** Dans son rapport publié quelques jours après le dépôt du budget, intitulé *La mise en œuvre de la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité — Mesures financières*, le commissaire à l'environnement et au développement durable a souligné des préoccupations quant au fait que l'adoption initiale des crédits d'impôt à l'investissement pour l'économie propre était plus faible que prévu. Le commissaire a également recommandé ce qui suit :

[...] le ministère des Finances Canada, en collaboration avec d'autres organisations fédérales, devrait évaluer les résultats sociaux, environnementaux et économiques des crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre et publier les conclusions [...]

Votre ministère a accepté la recommandation et a mentionné qu'il publierait ses conclusions dans une édition future du *Rapport sur les dépenses fiscales fédérales*. Pouvez-vous préciser quand vous publierez ces renseignements?

**M. Baylor :** Comme vous l'indiquez, le ministère a accepté la recommandation, et nous avons bien l'intention de publier une telle étude dans une prochaine édition du Rapport sur les dépenses fiscales fédérales. Quant au moment précis où cela se fera, je crois que cela dépendra de la disponibilité des données et du moment où nous estimerons en avoir suffisamment pour rendre compte de l'état des choses. Nous espérons que cela se fera bientôt.

**La sénatrice MacAdam :** D'accord. Le commissaire a indiqué ceci :

Afin de garantir que l'étendue du soutien fiscal accordé soit conforme aux objectifs environnementaux du gouvernement, il faudra surveiller l'efficacité et l'utilisation de ces crédits d'impôt à l'investissement.

Pouvez-vous nous donner des détails sur la façon dont vous surveillez leur efficacité et leur utilisation présentement?

**M. Baylor :** Nous travaillons en permanence avec l'Agence du revenu du Canada, qui traite les demandes, ainsi qu'avec Ressources naturelles Canada, qui est chargé d'administrer les crédits d'impôt. Cela nous permet de surveiller les demandes qui nous parviennent et celles qui font l'objet d'un règlement, et d'ainsi voir comment les choses évoluent. Nous commençons à constater une augmentation et cette tendance se poursuit. C'est d'ailleurs ce que nous avons l'intention de signaler en temps voulu.

**La sénatrice MacAdam :** Pourquoi pensez-vous que ces crédits ne sont pas utilisés autant que ce qui avait été prévu?

**M. Baylor :** Je pense qu'il est important de prendre un peu de recul. Le ministère a publié des projections de coûts basées sur les renseignements disponibles au moment où les crédits d'impôt

investment tax credits were announced. Now, some of these go back to Budget 2022. Since then, there have been shifts in the global economic environment, particularly in terms of developments in the U.S. — obviously, trade tensions and also a shift in the environmental policies that we see in the U.S. I think that has affected the outlook and some of the uptake initially.

On top of that, I guess it's more to point out that the first four Clean Economy Investment Tax Credits that have been implemented received Royal Assent in June 2024. So obviously, before that, nothing could be claimed or could be administered. Following Royal Assent, the Canada Revenue Agency and Natural Resources Canada put in place the administrative systems and processes needed for businesses to be able to claim these tax credits. So with these processes now in place, we expect claims to come in and increase quite significantly going forward. You can see the updated projections in the budget.

The other thing to point out is, obviously, some are still not in place, like the clean electricity investment tax credit, which is actually in this bill. Obviously, that needs to be implemented before the administration can be fully put in place and claims can be taken.

*[Translation]*

**Senator Gignac:** Welcome to all our witnesses. Thank you for your dedicated service. We know that you work evenings and weekends on preparing the budget at the Department of Finance. It seems it will be more during the fall cycle than the spring from now on.

We had a discussion with the witnesses during the previous panel about the housing measures. One of these measures is the accelerated capital cost allowance for the construction of rental housing, which is increasing from 4% to 10%. This measure appeared in budget 2024 and is included in Bill C-15. Has the Department of Finance conducted an analysis? If I am not mistaken, the cost is \$1.8 billion over five years. How many additional housing units are we talking about? We know that there are approximately 240,000 eligible housing units per year. Rental housing units are built every year. An estimated 240,000 units per year are eligible for the 4% rate, which will increase to 10%. How many additional housing units does that represent? You introduced this measure to stimulate construction and make housing more affordable, in the hope that these savings would be passed on to tenants and reflected in rent prices, among other things. How many additional units over five years should this measure provide?

à l'investissement ont été annoncés. Certaines de ces projections remontent au budget de 2022. Depuis ce temps, l'environnement économique mondial a évolué. Cela est particulièrement marqué aux États-Unis, où l'on observe des tensions commerciales et une transformation des politiques environnementales. Je crois que cela a eu une incidence sur les perspectives et, dans un premier temps, sur l'adoption de ces crédits.

En outre, je crois qu'il est important de souligner que les quatre premiers crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre qui ont été mis en œuvre ont reçu la sanction royale en juin 2024. Il est donc évident qu'avant cela, aucune demande ne pouvait être présentée ni traitée. Avant que ces dispositions ne reçoivent la sanction royale, l'Agence du revenu du Canada et Ressources naturelles Canada ont mis en place les systèmes et les processus administratifs nécessaires pour que les entreprises puissent demander ces crédits d'impôt. Ces processus étant désormais en place, nous nous attendons à ce que les demandes augmentent de manière significative avec le temps. À cet égard, je vous conseille de consulter les projections actualisées qui sont dans le budget.

Il convient également de souligner que certains crédits ne sont pas encore en place, comme le crédit d'impôt à l'investissement pour l'électricité propre, qui figure en fait dans ce projet de loi. Il est évident que cela doit être mis en œuvre avant que l'administration puisse être pleinement mise en place et que les demandes puissent être acceptées.

*[Français]*

**Le sénateur Gignac :** Bienvenue à tous nos témoins. Merci de votre service et de votre dévouement. Nous savons qu'au ministère des Finances, la préparation du budget nécessite des soirs et des fins de semaine de travail. Nous comprenons maintenant que ce sera davantage le cycle d'automne que celui du printemps.

Nous avons eu une discussion avec les témoins du panel précédent au sujet des mesures pour ce qui est du logement. L'une de ces mesures est la déduction pour amortissement accéléré pour la construction de logements destinés à la location qui passe de 4 à 10 %. Cette mesure apparaît dans le budget de 2024 et on la retrouve dans le projet de loi C-15. Est-ce qu'une analyse a été faite au ministère des Finances? Sauf erreur, le coût représente 1,8 milliard de dollars sur 5 ans. On parle de combien de logements supplémentaires? Nous savons qu'il est question d'environ 240 000 logements admissibles par année. Chaque année, des logements sont construits aux fins de location. On estime ce nombre à environ 240 000 unités par année admissibles au taux de 4 % qui passera à 10 %. Combien de logements supplémentaires cela représente-t-il? Vous avez mis cette mesure pour stimuler la construction et rendre les logements plus abordables et en espérant que ces économies se rendront jusqu'aux locataires et se refléteront entre autres sur le

**Mr. Baylor:** That was a good summary of the cost of the measure. As you said, all businesses and individuals who invest in this type of housing will have access to the accelerated deduction.

As far as the precise number of housing units is concerned, we do not have a specific breakdown for this measure.

**Senator Gignac:** If you do not have the number on hand, could you perhaps send it to the committee in the next few days? I was wondering if an economic analysis had been done given the fiscal measure of \$1.8 billion in costs over five years. I may be aging myself by saying this, but this type of measure was tried in the early 1980s and then abandoned six years later because it was not working. Now the government is reintroducing it. Perhaps the government has conducted an economic analysis and concluded that it would stimulate housing construction. If such a study exists, could you send us your calculations?

**Mr. Baylor:** We can look at what we have. If memory serves me correctly, we had looked at the government's strategy and its impact as a whole, but we will look specifically at this measure.

**Senator Gignac:** It was studied in conjunction with Build Canada Homes and the amount is \$6.7 billion over five years for 26,000 additional homes. So we are trying to compare the government's approach.

**The Chair:** I would like some clarification. Is it expected that the 10% depreciation will also result in losses, or will it generate profits in the first year? First, this will make a big difference. Second, not much profit is made on a building in the first year.

**Senator Gignac:** It is a deduction.

**The Chair:** I know it is a deduction, but if there's no profit and going below zero is not allowed—

**Senator Gignac:** It can be deferred.

**The Chair:** You can defer it beyond the first year? So it is applicable the first year and deferrable for three years, I believe?

**Mr. Baylor:** At some point, there is a catch-up.

**The Chair:** The 10% can be applied in year 2 and year 3 until profits are made?

prix du loyer. Combien d'unités additionnelles sur cinq ans cette mesure devrait-elle fournir?

**M. Baylor :** Vous résumez bien la mesure avec le coût. Comme vous l'indiquez, toutes les entreprises et les individus qui investissent dans ce type de logements auront accès à la déduction accélérée.

En ce qui concerne le nombre précis de logements, nous n'avons pas de ventilation spécifique liée à cette mesure.

**Le sénateur Gignac :** Si vous ne l'avez pas à portée de la main, vous pourriez peut-être la faire parvenir au comité dans les prochains jours? Je me demandais s'il y avait une analyse économique vu la mesure fiscale de 1,8 milliard de dollars en coûts sur 5 ans. Je trahirai peut-être mon âge, mais on en avait fait l'essai au début des années 1980 pour ensuite l'abandonner 6 ans plus tard, car on disait que ce genre de mesure ne fonctionnait pas. Or, le gouvernement la réintroduit. Peut-être que le gouvernement a fait une analyse économique et conclut que cela stimulerait la construction de logements. Si une telle étude existe, pourriez-vous nous faire parvenir vos calculs?

**M. Baylor :** Nous pouvons regarder ce qu'on a. De mémoire, on s'était penché dans l'ensemble sur la stratégie du gouvernement et son effet, mais nous regarderons spécifiquement pour cette mesure.

**Le sénateur Gignac :** On l'a étudiée en lien avec Maisons Canada et le montant est de 6,7 milliards de dollars sur 5 ans pour 26 000 logements supplémentaires. On essaie donc de comparer l'approche du gouvernement.

**Le président :** J'aimerais une précision. Prévoit-on que l'amortissement de 10 % occasionnera également des pertes ou s'il amènera des profits la première année? Premièrement, cela fera une grosse différence. Deuxièmement, on ne voit pas beaucoup de profits la première année avec un immeuble.

**Le sénateur Gignac :** C'est une déduction.

**Le président :** Je sais que c'est une déduction, mais s'il n'y a pas de profit et qu'on ne peut pas aller sous zéro...

**Le sénateur Gignac :** On peut la reporter.

**Le président :** Tu vas pouvoir la reporter même si ce n'est pas la première année? Donc, elle est applicable la première année et reportable pendant trois ans, je crois?

**M. Baylor :** À un moment donné, il y a un rattrapage.

**Le président :** Le 10 % pourra s'appliquer l'année 2 et l'année 3 jusqu'à ce que les profits soient réalisés?

**Mr. Baylor:** That's right. Obviously, since it's an acceleration, there's a catch-up effect and it loses some of its relevance. However, since the normal deductions come in subsequent years, there's still an advantage.

**The Chair:** The year 1 was confusing.

**Senator Gignac:** Your intervention has taken up some of my speaking time, Chair, and I do not blame you for that, but would you be so kind as to allow me one more question?

**The Chair:** You have 48 seconds.

**Senator Gignac:** Let's change the subject completely. Could one of the witnesses tell us about Canada's transfer pricing rules? Could you explain to me and my colleagues what this is all about? Is this an important issue? I believe it has to do with large multinational corporations, their subsidiaries, and cost prices, but I'm not sure.

**Robert Demeter, Director General, International Tax Division, Department of Finance Canada:** Could you repeat the question?

**Senator Gignac:** There is talk of reforming Canada's transfer pricing rules. If it's in the budget, it must be important. Do companies that play around with these rules pay less tax? What exactly is this? What are we talking about?

**Mr. Demeter:** The transfer pricing rules are used to distribute profits among the various entities of a multinational group. Canadian rules have been specifically in place since 1997. This measure is a way of modernizing the rules that have existed since then. These are the operational rules that protect profit sharing between countries. Otherwise, without these rules, it would be possible to simply choose—

**Senator Gignac:** We have to harmonize with other OECD practices to prevent tax evasion.

**Mr. Demeter:** Yes.

**Senator Gignac:** Perfect. Thank you.

[English]

**Senator Pupatello:** I have just a quick question, and if you don't have the material now, I'm happy to take it in writing. Could you clarify the amount that came in each year with the underused housing tax, or UHT, and the cost of the program each year? Could you send me that information?

**M. Baylor :** C'est exact. Évidemment, comme c'est une accélération, il y a un ratrappage et cela perd de sa pertinence. Toutefois, puisque les déductions normales viennent dans les années subséquentes, il y a toujours un avantage.

**Le président :** L'an 1 prêtait à confusion.

**Le sénateur Gignac :** Votre intervention a empiété un peu sur mon temps de parole, monsieur le président, et je ne vous en fais pas le reproche, mais seriez-vous indulgent au point de m'accorder une question supplémentaire?

**Le président :** Vous disposez de 48 secondes.

**Le sénateur Gignac :** On change complètement de sujet. Est-ce qu'un des témoins pourrait nous parler des règles canadiennes en matière de prix de transfert? Pourriez-vous, pour moi et mes collègues, nous dire de quoi parle-t-on? Est-ce que cet aspect est important? Je crois qu'il est question de grosses multinationales, de leurs filiales et des prix de revient, mais je n'en suis pas certain.

**Robert Demeter, directeur général, Division de la fiscalité internationale, ministère des Finances Canada :** Pourriez-vous répéter la question?

**Le sénateur Gignac :** On parle de réformer les règles canadiennes en matière de prix de transfert. Si c'est dans le budget, cela doit être important. Est-ce que les compagnies qui se trouvent à jouer avec ces règles paient moins d'impôt? C'est quoi au juste? De quoi on parle?

**M. Demeter :** Les règles sur le prix de transfert sont utilisées pour répartir les bénéfices entre les diverses entités d'un groupe multinational. Les règles canadiennes sont spécifiquement instaurées depuis 1997. Cette mesure est une façon de moderniser les règles qui existent depuis. Ce sont les règles opérationnelles qui protègent le partage de bénéfices entre les pays. Autrement, sans ces règles, ce sera possible juste de choisir...

**Le sénateur Gignac :** Il faut s'harmoniser aux autres pratiques de l'OCDE pour éviter une évasion fiscale.

**M. Demeter :** Oui.

**Le sénateur Gignac :** Parfait. Merci.

[Traduction]

**La sénatrice Pupatello :** J'ai juste une petite question, et si vous n'avez pas les documents sous la main, vous pourrez me les envoyer par écrit. Pouvez-vous préciser le montant perçu chaque année grâce à la taxe sur les logements sous-utilisés, ou TLSU, et le coût annuel du programme? Pouvez-vous me faire parvenir ces renseignements?

I would also like to know, regarding the remissions that were made, both applications and funding that was taken in, what percentage or number came from the public — corporations, for example — versus individuals. How many individuals would have remitted an application and/or paid the tax, and how many businesses would have made a remission of the application, and how many may have also paid the tax?

My second question is the same for the luxury tax, the one that was eliminated. How much was returned each year in revenue, and what was the cost of that program each year?

Thank you.

**Mr. Coulombe:** I can provide the beginning of an answer.

If you look in the budget book on page 336, there is the fiscal profile for each tax measure, and you see there the forgone revenues resulting from the elimination of the Underused Housing Tax. It was estimated to be \$30 million per year, so over five years, it was \$150 million.

We could follow up in writing with the exact figures from the Public Accounts of Canada in terms of the revenues that were collected for the calendar years 2022, 2023 and 2024, when the tax applied. In terms of the administrative cost, this is a question for the CRA. We will see if we are in a position to provide that to you in writing.

For the revenues generated by the luxury tax, that detail is also available in the Public Accounts of Canada.

**Senator Pupatello:** If you could provide that information, particularly the breakdown between individuals and businesses, that would be very helpful.

**Mr. Coulombe:** Yes. For that, we will have to look with the experts. I'm not certain that such level of specificity is available in part of the data we have from the Canada Revenue Agency, but we'll inquire and get back to you.

**Senator Pupatello:** Thank you.

[*Translation*]

**Senator Hébert:** Following on what my colleague Senator Pupatello just asked you, do we have an estimate of the number of units that would be subject to the infamous 1% tax on underutilized housing?

Au chapitre des remises qui ont été accordées, pouvez-vous me dire quel pourcentage ou quel montant provenait du public — les entreprises, par exemple — par rapport aux particuliers. Combien de particuliers auraient remis une demande ou payé la taxe? Combien d'entreprises auraient accordé une remise sur la demande? Enfin, combien auraient également payé la taxe?

Ma deuxième question concerne la taxe sur les produits de luxe, celle qui a été supprimée. Quel était le montant des recettes annuelles de cette taxe et quel était le coût annuel de ce programme?

Je vous remercie.

**M. Coulombe :** Je peux vous donner un début de réponse.

À la page 384 du budget, vous trouverez un tableau qui détaille les impacts des mesures fiscales proposées sur les revenus. Le tableau fait en outre état des pertes de revenus résultant de la suppression de la Taxe sur les logements sous-utilisés. Elles étaient estimées à 30 millions de dollars par an, soit 150 millions de dollars sur cinq ans.

Nous pourrions vous fournir par écrit les chiffres exacts tirés des Comptes publics du Canada concernant les revenus recueillis pour les années civiles 2022, 2023 et 2024, lorsque la taxe était en vigueur. La question portant sur le coût administratif doit être adressée à l'Agence du revenu du Canada. Nous allons vérifier si nous sommes en mesure de vous fournir cette information par écrit.

Quant aux recettes générées par la taxe sur les produits de luxe, ces détails figurent également dans les Comptes publics du Canada.

**La sénatrice Pupatello :** Si vous pouviez nous fournir ces renseignements, en particulier la répartition entre les particuliers et les entreprises, cela nous serait très utile.

**M. Coulombe :** Oui. Pour cela, nous devrons consulter les experts. Je ne suis pas certain que ce degré de précision soit offert par les données que nous avons reçues de l'Agence du revenu du Canada, mais nous allons nous renseigner et vous donner une réponse.

**La sénatrice Pupatello :** Je vous remercie.

[*Français*]

**La sénatrice Hébert :** Dans la foulée de ce que ma collègue la sénatrice Pupatello vient de vous demander, est-ce qu'on a une évaluation du nombre d'unités auquel correspond la fameuse taxe de 1 % sur le logement sous-utilisé?

**Mr. Coulombe:** I do not have that information with me. That being said, the tax was 1%, so we can extrapolate the underlying value to revenues of \$30 million based on the number of units. I don't have that information on me.

**Senator Hébert:** In line with what my colleague Senator Gignac asked you earlier, we know that we can assess the effectiveness of a measure such as this by looking at the collection costs compared to what it brings in for the government. We can also assess it through a more in-depth economic analysis, especially in the context of a housing shortage that is costing Canadian taxpayers money. Was a more systemic economic analysis conducted on the effectiveness of this tax? For example, was the rate of underuse measured before and after, for example before the measure was withdrawn, or was it simply decided that the tax brought in this amount, it cost that amount, it's not profitable, so we're abolishing it?

**Mr. Coulombe:** It was a relatively recent tax measure, all things being equal. The first calendar year in which it applied was 2022. So there is still very little data available. The consensus seems to be that it generated less revenue than expected. There were also significant administrative costs. Here, the government is effectively announcing the elimination of the tax altogether. No further economic studies were done.

The federal government has also been implementing a number of measures for several years to alleviate the housing crisis, notably in Bill C-4, which is currently before Parliament. There is a rebate for first-time home buyers. My colleagues in taxation also have several measures that are moving in this direction. With so many new measures to integrate, it is difficult to isolate one and conduct an economic analysis for that measure alone.

**Senator Hébert:** Thank you.

**Senator Dalphond:** I have several short questions.

Earlier, we were talking about the Canada Disability Benefit. You mentioned that 600,000 people are eligible. This measure targets only the 90,000 who will receive a child tax credit or a sales tax credit. The measure targets only the 90,000 who benefit from another program for which eligibility also included the Canada Disability Benefit.

**Ariane Brûlé, Director, Social Tax Policy, Department of Finance Canada:** Is your question about what that number means?

**M. Coulombe :** Je n'ai pas cette information avec moi. Cela étant dit, la taxe était de 1 %, donc on peut faire une extrapolation au niveau de la valeur sous-jacente à des revenus de 30 millions de dollars par rapport au nombre d'unités. Ce n'est pas une information que j'ai en ma possession.

**La sénatrice Hébert :** Dans la logique de ce que mon collègue le sénateur Gignac vous demandait tout à l'heure, on sait qu'on peut apprécier l'efficacité d'une mesure comme celle-là en regardant les coûts de perception comparativement à ce que cela rapporte au gouvernement. On peut l'apprécier aussi dans le cadre d'une analyse économique un peu plus poussée, surtout dans un contexte de pénurie de logements qui entraîne des coûts pour les contribuables canadiens. Est-ce qu'on a fait une analyse plus systémique au niveau économique de l'efficacité de cette taxe? Par exemple, est-ce qu'on a mesuré le taux de sous-utilisation avant et après, par exemple avant de retirer la mesure ou est-ce qu'on a tout simplement dit que cela nous rapportait tant, ça coûte tant, ce n'est pas payant, donc on abolit la taxe?

**M. Coulombe :** C'était une mesure fiscale qui est relativement récente toutes choses étant égales. La première année de calendrier durant laquelle elle s'appliquait était en 2022. Donc, il y a encore très peu de données disponibles. Ce qui semble faire consensus, c'est qu'elle générait moins de revenus que ce qui avait été prévu. Il y avait aussi des coûts d'administration significatifs. Ici, le gouvernement annonce véritablement l'élimination de la taxe tout court. Cela n'a pas été accompagné d'études économiques plus poussées que cela.

Aussi, le gouvernement fédéral met en place depuis plusieurs années une quantité de mesures pour atténuer la crise du logement, notamment dans le projet de loi C-4 qui est présentement au Parlement. On a un rabais pour les achats de première habitation. Mes collègues en impôt ont également plusieurs mesures qui tendent à aller vers cela. Cela devient difficile dans un contexte avec plusieurs nouvelles mesures à intégrer d'en isoler une et de faire une analyse économique uniquement pour celle-ci.

**La sénatrice Hébert :** Merci.

**Le sénateur Dalphond :** J'ai plusieurs petites questions.

On parlait tout à l'heure de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées. Vous avez parlé de 600 000 personnes qui sont admissibles. Cette mesure ne vise que les 90 000 qui vont bénéficier d'un crédit pour les enfants ou d'un crédit de taxe de vente. La mesure ne vise que les 90 000 qui bénéficient d'un autre programme et pour lequel l'admissibilité inclut aussi la Prestation canadienne pour les personnes handicapées.

**Ariane Brûlé, directrice, Politique sociale de l'impôt, ministère des Finances Canada :** Votre question est qu'est-ce que ce chiffre explique?

**Senator Dalphond:** Why does the measure target only 90,000 people and not 600,000?

**Ms. Brûlé:** This does not apply to the 600,000 individuals. It targets only individuals whose benefits under the Canada Child Benefit, GST/HST credit, or Canada Workers Benefit would have been impacted if the benefits they receive under the Canada Disability Benefit had been included in their income. This measure will ensure that these benefits are not reduced at the federal level.

**Senator Dalphond:** They are not included in the calculation of this additional benefit like the child tax credit?

**Ms. Brûlé:** They are not taxable because under the current rules, there is a deduction that effectively makes these benefits non-taxable. We are also proposing to ensure that they do not affect other benefits that people may receive based on their individual income.

**Senator Dalphond:** Can we have some statistics? A medical certificate is required to receive the credit. I am told that many applications are rejected. Can we have some figures to find out who receives it, what percentage of those who apply receive it, and information for those suffering from multiple sclerosis?

**Ms. Brûlé:** That is a question for the CRA because they are the ones who compile that information.

**Senator Dalphond:** Could you send that information to the committee?

**Ms. Brûlé:** Yes, of course.

**Senator Dalphond:** My next question concerns the lifetime capital gains exemption, which was \$1,016,836 as of June 25, 2024. Because the measure was announced in the budget but not included in the 2024 Budget Implementation Act, No. 1, taxpayers had the choice of disposing and claiming or waiting to see what the results of a change in government or the election would be. There are many, but how many chose on June 24, 2024, to liquidate their portfolios to obtain the \$1,016,836 capital gains exemption? Do you have any figures? If not, can you send them to the committee?

**Mr. LeBlanc:** Thank you for the question.

Because this is about the 2024 fiscal year, it's still too early to have complete data. Even if the deadline is April 30 for everyone, some taxpayers are still filing their tax returns and submitting them to the CRA. It takes some time.

**Le sénateur Dalphond :** Pourquoi cela ne vise que 90 000 personnes et non pas 600 000?

**Mme Brûlé :** Cela ne vise pas les 600 000 individus. Cela vise uniquement les individus pour lesquels il y aurait eu un impact sur leurs prestations pour l'Allocation canadienne pour enfant, le crédit pour la TPS/TVH ou l'allocation canadienne pour les travailleurs si on avait inclus dans leur revenu les prestations qu'ils reçoivent sous la Prestation canadienne pour les personnes handicapées. Cette mesure fera en sorte que ces prestations ne seront pas réduites au niveau fédéral.

**Le sénateur Dalphond :** Elles ne sont pas dans le calcul de cet avantage additionnel comme le crédit d'impôt pour enfants?

**Mme Brûlé :** Elles ne sont pas imposables, parce que sous les règles actuelles, il y a une déduction qui fait en sorte qu'effectivement, ces prestations ne sont pas imposables. Aussi, on propose de faire en sorte qu'elles n'affectent pas les autres prestations que les gens peuvent recevoir et qui sont basées sur le revenu de l'individu.

**Le sénateur Dalphond :** Est-ce qu'on peut avoir des statistiques? Cela prend un certificat médical d'admissibilité pour avoir le crédit. On me dit que plusieurs sont refusés. Est-ce qu'on pourra avoir des chiffres pour savoir qui le reçoit, quel est le pourcentage de ceux qui le demandent qui le reçoivent et de l'information pour ceux qui souffrent de la sclérose en plaques?

**Mme Brûlé :** C'est une question à poser à l'Agence du revenu du Canada, car ce sont eux qui compilent les informations.

**Le sénateur Dalphond :** Pourriez-vous envoyer ces informations au comité?

**Mme Brûlé :** Oui, bien sûr.

**Le sénateur Dalphond :** Ma prochaine question concerne l'exemption à vie du gain de capital qui était de 1 016 836 \$ au 25 juin 2024. Parce que la mesure avait été annoncée dans le budget, mais qu'elle n'avait pas été mise dans la Loi n° 1 d'exécution du budget de 2024, les contribuables avaient le choix de disposer et réclamer ou d'attendre et voir quels seraient les résultats d'un changement de gouvernement ou de l'élection. Il y en a plusieurs, mais combien ont fait le choix au 24 juin 2024 de liquider leur portefeuille pour obtenir l'exemption du gain de capital de 1 016 836 \$? Est-ce que vous avez des chiffres? Sinon, pouvez-vous les envoyer au comité?

**M. LeBlanc :** Merci pour la question.

Puisqu'on parle de l'année fiscale 2024, il est encore trop tôt pour avoir des données complètes. Bien que la date limite soit le 30 avril pour tout le monde, il y a des particuliers qui continuent à produire leur déclaration et de les envoyer à l'agence. Cela prend un peu de temps.

**Senator Dalphond:** How do you justify the fact that those who acted in accordance with what had been announced in the budget at the time but was never implemented didn't reap the same benefits as those who didn't? Someone who waited until July 1, 2024, to sell their portfolio instead of selling on June 25, 2024, would be entitled to \$1,250,000 in exemption, which is \$233,000 more.

**Mr. LeBlanc:** That was a political choice. It was the government's decision to implement that measure.

**Senator Dalphond:** Those who didn't comply with what had been announced and chose to wait had an advantage over those who complied. It seems to me that it's the wrong message to send to taxpayers.

**Mr. LeBlanc:** That's the way it went. That was the choice that was made by the government at the time.

**Senator Dalphond:** Could you commit to sending us the data, when it becomes available, regarding how many people, on June 25, 2024, opted to —

**Mr. LeBlanc:** First, this might take some time. Second, the data isn't very specific. It would give some idea of who sold assets, who made some capital gains up to June 24 and again from June 25 on, but in terms of specific days, the data isn't that precise. There would be two sets of data, before and after that date.

**Senator Dalphond:** I'm trying to see whether —

**Mr. LeBlanc:** That's the form for the 2024 fiscal year. The CRA can only capture what's on the form. That's how the form for the 2024 fiscal year is set up. Whatever data we have will be based on the form.

**Senator Dalphond:** Can we tell whether this had an impact and more people on average made capital gains before July 2024?

**Mr. LeBlanc:** What I can say at this time is that it's indeed our assumption when producing our estimates, but we don't have the full picture yet because the data for this fiscal year isn't finalized.

**The Chair:** Have there been lawsuits filed by individual taxpayers claiming that they were or could have been misled by this policy or these changes, whether regarding the capital gains inclusion rate of 66% instead of 50% or the amount of the exemption for businesses?

**Mr. LeBlanc:** I cannot comment on that.

**Le sénateur Dalphond :** Comment justifiez-vous le fait que ceux qui ont agi en fonction de ce qui avait été annoncé dans le budget de l'époque — mais qui n'a jamais été mis en vigueur — n'ont pas eu le même avantage que ceux qui n'ont pas agi en ce sens? Quelqu'un qui n'avait pas vendu son portefeuille le 25 juin 2024, mais le vendait le 1<sup>er</sup> juillet 2024 aurait droit à 1 250 000, soit environ 233 000 de plus en exemption.

**M. LeBlanc :** Dans ce cas, c'est un choix de politique. C'est une décision prise par le gouvernement pour la mise en œuvre de cette mesure.

**Le sénateur Dalphond :** On comprend que ceux qui ne se sont pas conformés à ce qui était annoncé et qui ont attendu ont eu un avantage que ceux qui se sont conformés n'ont pas eu. Il me semble qu'on envoie aux contribuables le mauvais message.

**M. LeBlanc :** La mesure s'est déroulée. C'est le choix qui a été fait par le gouvernement à l'époque.

**Le sénateur Dalphond :** Peut-être prendre l'engagement de nous envoyer, lorsque vous aurez les chiffres, combien de gens au 25 juin 2024 se sont prévalu...

**M. LeBlanc :** Premièrement, cela peut prendre un peu de temps. Deuxièmement, les données ne seront pas très spécifiques. Nous aurons une idée de qui a vendu des actifs, qui a réalisé des gains en capital jusqu'au 24 juin et ensuite à partir du 25 juin, mais en termes de jours, ce ne sera pas aussi précis que cela. Il y aura deux périodes pour l'année, l'avant et l'après.

**Le sénateur Dalphond :** J'essaie de voir s'il y a eu —

**M. LeBlanc :** C'est le formulaire pour l'année financière 2024. Tout ce que l'agence peut capturer, c'est ce qui est sur le formulaire. Ce sont les configurations du formulaire pour l'année financière 2024. Les données que nous aurons seront en fonction du formulaire, en fait.

**Le sénateur Dalphond :** Est-ce qu'on peut dire que cela a eu un impact, qu'il y a plus de gens en moyenne qui ont réalisé leur gain en capital avant juillet 2024?

**M. LeBlanc :** Je peux dire pour l'instant que c'est notre hypothèse en produisant nos estimations, mais ce n'est pas encore clair, parce que nous n'avons pas les données finales pour cette année financière.

**Le président :** Est-ce qu'il y a eu des poursuites intentées par des contribuables alléguant qu'ils ont été ou auraient pu être induits en erreur par cette politique ou ces changements, autant dans la question de l'inclusion du gain en capital de 66 % plutôt que 50 % que dans la question du montant de l'exemption pour les entreprises?

**M. LeBlanc :** Je ne peux pas commenter là-dessus.

**The Chair:** I understand that you cannot comment on lawsuits, but you can say whether there's been one or not.

**Mr. LeBlanc:** I'll have to get back to you on that.

**The Chair:** Can you inquire as to whether lawsuits have been filed, the nature of these lawsuits and who the claimants are?

**Mr. LeBlanc:** We can look into it, yes.

**The Chair:** Thank you.

Regarding the luxury tax, the budget states that it was removed because it was inefficient. We have been told in speeches and press releases that collecting the tax cost more than what the tax brought in. From what you told us today, that doesn't seem to be the case. Do you have any data on the cost of collecting the tax? It's probably a bit less for planes, but for boats, we're talking about tens of millions of dollars. The fact that collecting the tax costs more than the amounts collected is surprising.

**Mr. Coulombe:** What I can tell you today, Mr. Chair, is that the administrative costs related to a tax are not exactly broken down by asset category, et cetera. There are general costs for the tax as a whole, and the luxury tax still applies to cars, luxury vehicles over \$100,000 —

**The Chair:** Planes? I know that it still applies to cars.

**Mr. Coulombe:** I said earlier that our annual funding is roughly \$390 million for the three items that are subject to the tax. The revenue from planes and boats is estimated at \$25 million to \$30 million annually.

**The Chair:** So about the same for boats and planes?

**Mr. Coulombe:** That's the total for both.

**The Chair:** We were told that there was no revenue for planes because no one bought planes anymore. That makes sense.

**Mr. Coulombe:** The department's assessment for both items can be found in the cost of tax measures summary table. For the luxury tax on aircraft and vessels, the fiscal cost forecasts are \$26 million in 2026-27, \$31 million in 2027-28, \$31 million in 2028-29 and \$36 million in 2029-30.

**Le président :** Je comprends que vous ne pouvez pas commenter une poursuite, mais vous pouvez dire s'il y en a eu une ou pas.

**M. LeBlanc :** On devra faire un suivi.

**Le président :** Pouvez-vous vérifier s'il y a eu des poursuites intentées, la nature de ces poursuites et qui?

**M. LeBlanc :** On pourra voir, oui.

**Le président :** Merci.

Sur la question de la taxe de luxe, quand on lit le budget, on dit qu'on a enlevé la mesure, parce qu'elle était inefficace. Dans les discours et dans les communiqués, nous avons entendu que de percevoir la taxe coûtait plus cher que son bénéfice. Selon ce que vous nous dites aujourd'hui, cela ne semble pas être le cas. Est-ce que vous avez les chiffres quant au coût de percevoir la taxe? Pour les avions, c'est peut-être moins, mais pour les bateaux, c'est quand même plusieurs dizaines de millions de dollars. C'était surprenant de savoir que cela coûtait plus cher de percevoir la taxe que le montant qui était reçu.

**M. Coulombe :** Ce que je peux vous dire aujourd'hui, monsieur le président, c'est que les coûts d'administration d'une taxe ne sont pas ventilés exactement par catégorie de biens, et cetera. Il y a quand même des coûts globaux pour la taxe dans son ensemble qui demeurent et la taxe de luxe continue à s'appliquer sur les automobiles, les véhicules de luxe de plus de 100 000 \$...

**Le président :** Les avions? Je sais que pour les autos, elle s'applique encore.

**M. Coulombe :** Je disais plus tôt que nous avons une enveloppe d'environ 390 millions de dollars sur une base annuelle qui comprenait les trois items assujettis à la taxe. La portion de revenu qu'on évalue qui était attribuable aux avions et aux bateaux est d'environ 25 à 30 millions de dollars par année.

**Le président :** Donc, autant pour les bateaux que pour les avions?

**M. Coulombe :** Pour les deux ensemble.

**Le président :** Pour les avions, on nous avait dit qu'il n'y avait pas de revenu, car il ne se vendait plus d'avions. Cela fait du sens.

**M. Coulombe :** L'évaluation faite par le ministère pour les deux items est décrite dans le tableau récapitulatif du coût des mesures fiscales. En ce qui concerne la taxe de luxe sur les aéronefs et les navires, on prévoit 26 millions de dollars de coût fiscal en 2026-2027, 31 millions de dollars en 2027-2028, 31 millions de dollars en 2028-2029, et 36 millions de dollars en 2029-2030.

**The Chair:** We can assume that the cost of collecting that money was minimal since there's already a system in place to collect the luxury tax on vehicles, for example.

**Mr. Coulombe:** There were still some specific rules for aircraft and vessels, but the amounts I just listed show that the income for these two categories is much lower than what is collected for vehicles —

**The Chair:** Thank you.

I was looking at the numbers for the super-deduction for equipment, rolling stock and manufacturing and processing materials in terms of imports and exports. The vast majority of items in this category are manufacturing assets used in processing machinery factories. A large percentage of these, around 75%, is imported from the U.S. On the short term, this super-deduction will benefit the U.S. and not investor businesses. Have you looked at the economic impact that this super-deduction could have, if it could end up being advantageous for the American side or for exports? Also, have you thought of making a distinction between made-in-Canada products and import products, especially from the U.S., in terms of this super-deduction?

**Mr. Baylor:** To answer the first part of your question, we did look at the impact on investment and Canada's GDP. There is data on that in the budget. I can refer you to it. My colleagues in another —

**The Chair:** It is about improving the equipment, being more efficient, and growth. This is all medium- to long-term. In the short term, however, if I buy equipment made in the U.S. instead of Canada, I contribute to the U.S. GDP and not to Canada's.

**Mr. Baylor:** As I said, it has an impact in Canada in terms of investment that brings in economic benefits. We did the math.

**The Chair:** Regarding equipment procurement, that aspect of productivity, did you calculate it by comparing buying from the U.S. products made in the U.S. and the impact that would have on the U.S. economy versus buying in Canada products made exclusively in Canada?

**Mr. Baylor:** Again, my colleagues from the macroeconomic and economic projections side of things would be better able to respond. What I'm saying is that we were focused on the direct impact on investment and the details of the tax measure.

**Le président :** On peut déduire que le coût pour aller chercher cet argent était quand même minime étant donné qu'il y a déjà un système en place pour percevoir la taxe de luxe sur les véhicules, par exemple.

**M. Coulombe :** Il y avait quand même des règles particulières qui s'appliquaient aux aéronefs et aux navires, mais définitivement, les revenus que je viens de vous lire indiquent que la portion de revenu attribuable à ces deux catégories était vraiment inférieure à ce qui est collecté sur les véhicules...

**Le président :** Merci.

Sur la superdéduction pour l'équipement, le matériel roulant, le matériel de fabrication et de transformation, je regardais les chiffres d'importation et d'exportation. La grande majorité de cette catégorie est constituée de biens de fabrication utilisés dans des usines pour faire de la machinerie de transformation. Une grande partie, environ 75 %, est importée des États-Unis. À court terme, cette superdéduction bénéficiera aux États-Unis plutôt qu'aux entreprises qui vont investir. Est-ce que vous avez regardé l'impact économique de cette superdéduction sur les Américains comme étant un avantage pour eux ou les exportations? Deuxièmement, est-ce que vous avez pensé à diviser cette superdéduction entre les produits fabriqués au Canada et ceux importés de l'extérieur, surtout des États-Unis?

**M. Baylor :** Pour répondre à la première partie de votre question, nous avons regardé l'impact sur l'investissement et sur le PIB du Canada. Il y a des chiffres là-dessus dans le budget. Je peux vous y référer. C'était mes collègues dans une autre...

**Le président :** C'est dans le sens qu'on va améliorer l'équipement, on va être plus efficient, cela va augmenter. Tout cela est à moyen ou long terme. Cependant, à court terme, si j'achète l'équipement fabriqué aux États-Unis plutôt que de l'acheter au Canada, je fais augmenter le PIB des États-Unis et non celui du Canada.

**M. Baylor :** Comme je l'ai mentionné, il y a un impact au Canada sur l'investissement qui amène des retombées économiques. On a chiffré cela.

**Le président :** La partie de l'acquisition de l'équipement, cette partie de la productivité, est-ce que vous l'avez calculée en la comparant à ce qui vient des États-Unis, soit la contribution que cela va faire pour l'économie américaine comparativement à si cela avait été acheté et fabriqué uniquement ici au Canada?

**M. Baylor :** Encore une fois, vous touchez à un domaine qui concerne plus mes collègues du côté macroéconomique et projections économiques. Alors, comme je vous dis, nous, c'était plus l'impact direct sur l'investissement et le détail de la mesure fiscale.

Maybe I can answer your second question. Is the deduction specifically targeting Canadian products, like a kind of “Buy Canada”? As you know, there are areas where certain things are being looked at. When it comes to the super-deduction, it is not something that is being considered or proposed at this stage.

Let me just add for clarity that these measures were largely already in place, and we are expanding them. Of course, I acknowledge that the context is different, but, again, we were taking measures that were already in place and extending them by five years. In that context, we didn't revisit that.

**The Chair:** Thank you.

That will conclude this morning's meeting. Exceptionally, we will resume tonight at 6:30 p.m. to continue our study on the budget. Thank you for your participation.

(The committee adjourned.)

Je peux peut-être répondre à votre deuxième question. Est-ce qu'il y a un ciblage en matière de la déduction pour un produit canadien, une espèce de *Buy Canada*? Comme vous le savez, il y a certains aspects où ces choses sont explorées. Pour la superdéduction, ce n'est pas quelque chose qui a été envisagé ou qui est proposé à ce stade-ci.

Encore une fois, pour préciser, c'était des mesures qui étaient déjà en place en grande partie et on étend ces mesures. Évidemment, je réalise que le contexte est différent, mais encore une fois, il faut comprendre qu'on prenait des mesures qui étaient déjà en place et on les prolonge de cinq ans. Alors, dans ce cadre, cela n'a pas été revisité.

**Le président :** Merci.

Cela termine la séance pour ce matin. Nous reprenons exceptionnellement à 18 h 30 ce soir pour continuer l'étude du budget. Merci de votre participation.

(La séance est levée.)

---